Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 64 No 18 SAINT-BONIFACE, JEUDI 5 AOUT 1976

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA S.F.M. DÉMISSIONNE



Nous reproduisons ici un communiqué du président de la Société franco-manitobaine, le docteur Gérard Archambault, émis le 29 juillet.

Le mercredi 28 juillet dernier, l'Exécutif de la Société Franco-Manitobaine a dû tenir une réunion spéciale pour discuter de la démission de son directeur général, monsieur Gérard Jolicoeur. M. Jolicoeur détenait ce poste depuis un an.

C'est avec regret que nous devons accepter cette démission, M. Jolicoeur ayant fait tout en son possible pour notre organisme et pour la francophonie manitobaine. Nous lui souhaitons "succès et bonne chance".

Il fut décidé que M. Raymond Poirier, directeur général-adjoint assumerait les fonctions de directeur général jusqu'à la prochaine réunion de l'Exécutif. Le comité de personnel devra se rencontrer avant cette réunion afin de faire des recommandations au Comité Exécutif.

Gérard Archambault,
Président.

LA QUESTION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DANS LE VIEUX SAINT-BONIFACE

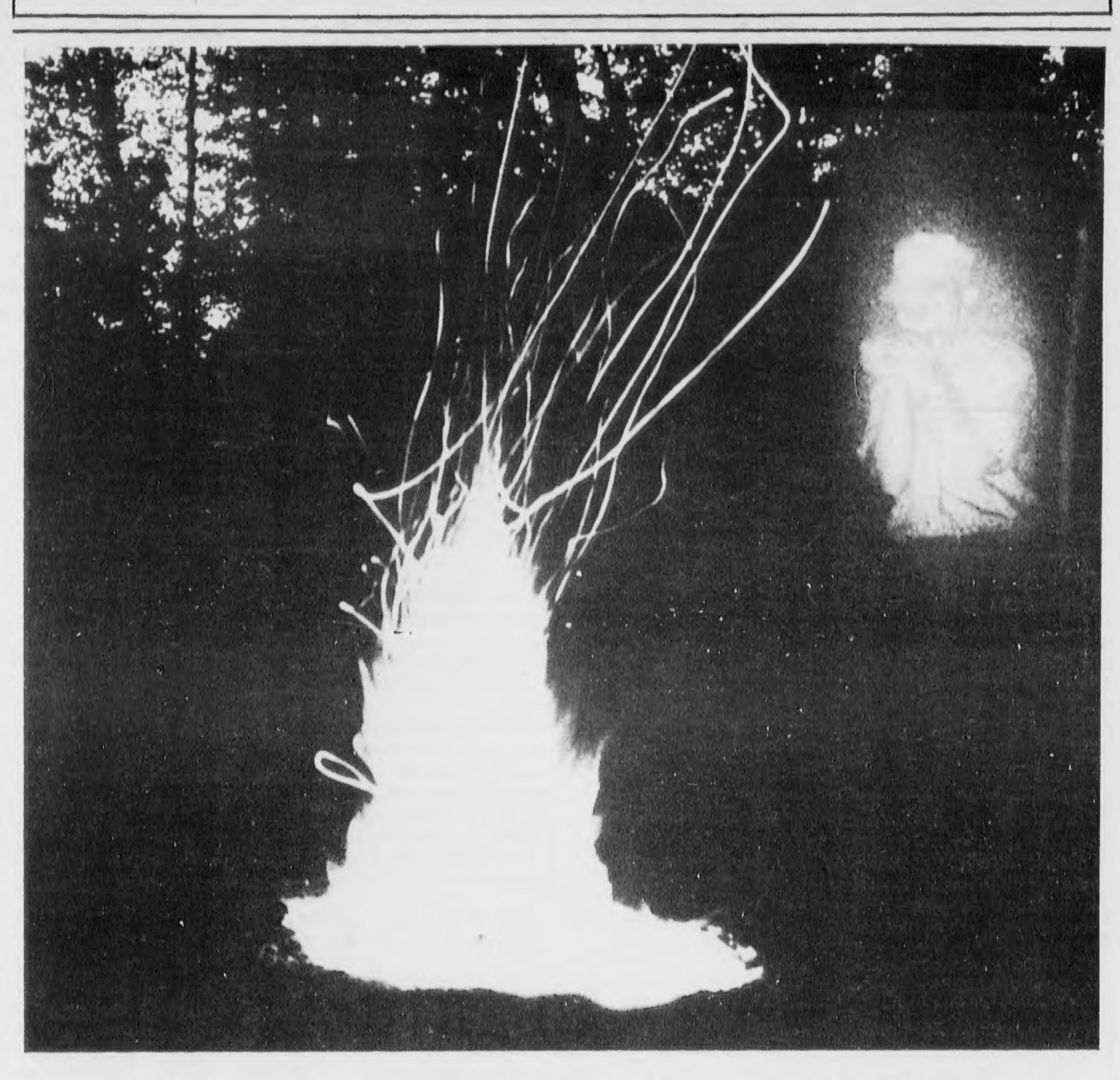
Lors de la réunion du 21 juillet des commissaires de la Division Scolaire de Saint-Boniface au cours de laquelle "les parents de l'école Taché" et La Société historique de Saint-Boniface avaient présenté des mémoires réclamant "un programme entièrement français dans une école entièrement française" (voir LA LIBERTÉ, livraison du 29 juillet), les commissaires avaient décidé de prendre quelques jours pour étudier le contenu des deux mémoires et de se réunir de nouveau le 29 juillet pour discuter le sujet. La réunion du 29 juillet a eu lieu mais aucune décision définitive ne fut arrêtée. Il y fut décidé, par contre, de convoquer à une réunion, qui aura lieu le 10 août, les parents intéressés, des représentants de la Société franco-manitobaine, du Bureau de l'Éducation française et des Éducateurs franco-manitobains, pour continuer la discussion et obtenir les vues de ces organismes sur la question.□

CONDOLÉANCES

LA LIBERTÉ était sous presse au moment où la nouvelle nous parvint la semaine dernière du décès de Bertrand Cloutier, fils du Recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, et de Madame Gemma Cloutier. À la famille éprouvée, le personnel de LA LIBERTÉ offre ses condoléances.

VOIR, PAGE 2, l'éditorial: "Une confédération véritable d'États forts".

À LIRE EN PAGE 3: "Nulle personne ne pourra utiliser une autre langue. . ."



Feu de camp. Photo prise par Hubert Pantel à l'occasion du camping de l'Atelier protégé de Saint-Malo durant les vacances de juillet dans le Whiteshell.

EFFORT SUPRÊME DU CLUB LA VÉRENDRYE POUR ÉVITER LA FAILLITE

On se rappelle qu'à une réunion du conseil d'administration du Club La Vérendrye et des Fils Natifs, le 20 juillet, une motion proposant la vente de l'immeuble des Fils Natifs, boulevard Provencher, dans un effort de réduire le déficit du Club La Vérendrye, fut rejetée. Sur quoi, pour souligner la gravité de la situation, le président, Me Michel Monnin, le secrétaire-trésorier, M. Gérald Turenne, et M. Noël Joyal, démissionnèrent de leurs postes respectifs.

On rapporte maintenant qu'une réunion a été convoquée — c'est M. Roland Senez qui assure l'intérim à la présidence — pour mardi le 10 août dans une dernière tentative de trouver une solution à la crise financière que traverse le Club La Vérendrye dont le déficit dépasserait en ce moment le demi-million. La situation serait critique à ce point que les créanciers de l'entreprise seraient à la veille de procéder contre l'établissement.□

Éditorial

UNE CONFÉDÉRATION VÉRITABLE D'ÉTATS FORTS

Le chef du bureau d'Ottawa du réseau CTV, Bruce Phillips, rappelait l'autre soir, dans un commentaire à la télévision, que si le Parlement est en vacances, l'activité à Ottawa n'a pas pour cela cessé, que les ministres responsables des grands ministères et leurs hauts fonctionnaires profitent de ce que les députés ne sont pas là pour abattre de la besogne. Le commentateur disait même qu'actuellement, des groupes de travail constitués de hauts fonctionnaires s'affairent à tracer les plans de "la société nouvelle" que voudrait imposer à la population canadienne le Premier Ministre Trudeau, une fois la période des "contrôles" terminée. L'annonce de cette "société nouvelle" par le Premier Ministre au début de l'année énerva pas mal de monde et l'on ne sut jamais au juste de quoi elle serait faite, bien qu'il soit possible qu'il s'agisse de ce que aux années '30 on appelait un régime d' "économie dirigée", c'est-à-dire une société au sein de laquelle l'activité économique — et sociale, forcément — est gérée, "dirigée" par l'État. Or, le peuple n'a pas été consulté sur la question.

Il y a des élus qui s'imaginent, semblent s'imaginer qu'une fois au pouvoir, si le parti qu'ils représentent jouit d'une forte majorité, qui s'imaginent, disons-nous, qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent, tout foutre par terre selon leur bon plaisir.

Les partis font leurs campagnes électorales en présentant un programme, enfin, ce qu'ils disent être un programme au peuple. Le peuple par son vote accepte le programme ou le rejette. C'est là le mandat du parti au pouvoir.

Au cours de la dernière élection fédérale, en 1968, les libéraux proclamèrent bien haut que "les contrôles, ça ne marcherait pas... d'autres pays avaient tenté l'expérience et ça n'avait pas marché. . .". Les conservateurs préconisaient le contrôle des prix et des salaires pour combattre l'inflation galopante. Le peuple vota pour les libéraux, donc contre les contrôles. On sait le reste. Au mois d'octobre dernier, le gouvernement du Premier Ministre Pierre Elliott Trudeau imposait les contrôles et peu après parlait ici et là de sa "société nouvelle". Il est intéressant de savoir qu'au moment même de la campagne électorale de 1968, alors que les libéraux proclamaient que les contrôles des prix et des salaires préconisés par les conservateurs, ça ne marcherait pas, un groupe de travail formé de fonctionnaires était à l'oeuvre à Ottawa même pour élaborer un système de. . . contrôles des prix et des salaires.

Quelques mois plus tard, en pleine crise de chômage et d'inflation, alors que le gouvernement du Premier Ministre Trudeau venait d'imposer les contrôles, ce dernier ramena, comme ça, sur le tapis, la question du rapatriement de la Constitution. Ici et là, on se pose des questions.

Si l'on fait le lien entre la "société nouvelle" et la Constitution, on comprend en effet que si le Premier Ministre réussit à ramener au pays la Constitution — il a même menacé de le faire sans le consentement ou l'apport des Provinces — il pourra ensuite la modifier à son gré, se donnant des pouvoirs quasi illimités, affaiblissant les provinces. Un régime d' "économie dirigée" requiert un gouvernement fort qui en arrive invariablement à vouloir la permanence. Et la dictature montre sa tête hideuse. . .

On semble loin de la "crise" du bilinguisme qui semble avoir éclaté récemment à l'occasion de la réaction des contrôleurs et des pilotes de l'air contre l'usage du français dans les communications air-sol au Québec, crise qui n'est que la manifestation du sentiment anti-français qui a toujours été présent au Canada anglais. Mais tout se tient.

Le Premier Ministre avait cru pouvoir réaliser "l'unité" par le "bilinguisme", qui retiendrait le Québec. Il fut un temps où la séparation possible du Québec constituait une sorte d'épouvantail au Canada anglais qui avait ainsi consenti à suivre Pierre Elliott Trudeau qui, croyait-on, "mettrait le Québec à sa place". Or cette crainte de voir le Québec quitter la fédération semble considérablement atténuée. On le voit par les lettres de plus en plus nombreuses d'anglophones aux grands journaux dont certaines vont même jusqu'à suggérer la séparation d'autres provinces, dont celles de l'Ouest.

Cela nous ramène à la rapatriation de la Constitution. Plutôt que rapatrier la Constitution pour enlever le plus de pouvoir possible aux Provinces et le concentrer dans les mains du Maître à Ottawa, avec ce que cela comporte de conséquences, il faudrait plutôt envisager un pacte, une entente entre les Provinces et le gouvernement central, une constitution nouvelle qui remplacerait la fédération actuelle par une confédération — Le Canada n'est pas une "confédération" à l'heure actuelle, mais bien une "fédération", ce qui n'est pas la même chose — de véritables États. Il est logique de croire que le Québec serait intéressé à une telle proposition qui n'irait pas à l'encontre du bien-être et de la prospérité des autres Provinces, au contraire. Il est grand temps que s'amorce un mouvement dans ce sens au pays. Le Parti Québécois, qui constitue présentement l'opposition officielle à l'Assemblée Nationale du Québec, recueillit 30 pour cent du suffrage aux dernières élections. Les plus récents sondages lui accordent maintenant quelque 34 pour cent. . .

Jean-Jacques Le François

LETTRES D'ISRAËL

par Z. S. PÉREZ

ISRAËL A 28 ANS

Israël vient de rappeler le souvenir de l'holocauste qui a vu le sacrifice de 6 millions de Juifs parce que Juifs, puis celui de la Guerre de l'Indépendance et de toutes les guerres qui suivirent, mais immédiatement après il s'est mis en liesse pour fêter ses 28 ans de vie souveraine au Pays de la Bible.

Les touristes qui sont venus de partout participer à cette joie, chanter et danser dans les rues des villes décorées, illuminées, ces touristes étaient venus, pour la plupart, célébrer la Pâque. Tout ce monde a profité après du Tom Baaztmaouth et se mêla aux foules joyeuses avec un élan particulier à souligner.

Israël a 28 ans. Presque tout le monde l'a vu naître, grandir, s'épanouir, mais hélas, peiner et souffrir, lutter, consentir à des sacrifices, et vaincre les obstacles pour triompher des difficultés de tout genre.

Il est impardonnable que certains ne fassent pas de la joie d'Israël leur joie, car sa résurrection répare une injustice vieille de deux mille ans.

Il est impardonnable que ses voisins immédiats, les "cousins" arabes qui le voient chaque jour progresser, se développer, ne l'aient pas encore reconnu, comme ils l'ont été eux-mêmes par toutes les nations.

Cela porte à croire qu'une mystique de la haine prévaut, ne cédant pas un pouce de terrain: Israël cependant ne désespère pas quant à l'avenir. Ses chefs font et feront tout pour aboutir à une forme de paix qui mènera à La Paix et à la réconciliation israélo-arabe.

Au seuil de sa 29e année, l'Etat peut se considérer satisfait du bilan positif au niveau de ses réalisations dans tous les domaines, faisant ainsi profiter toute la population de quelque origine que ce soit.

Ces chiffres sont on ne peut plus édifiants: en 1974-75, il y avait dans le secteur arabe 400 écoles au lieu de 56, 77 lycées au lieu d'un seul, 24 écoles techniques (il n'en existait pas une), 2 écoles normales et 2 écoles agricoles. Sans parler des nombreux étudiants qui fréquentent les universités hébraïques!

Israël peut regarder en avant et se fixer des objectifs futurs à mener à terme. Dans un message à la Nation, M. Itzhak Rabin, chef du Gouvernement, a indiqué avec précision les priorités de l'heure:

1) D'abord et avant tout la recherche de la Paix,

2) Le renforcement du potentiel de défense pour la sécurité de l'Etat en cas de refus de la part des Etats Arabes voisins,

3) La consolidation de l'infrastructure économique,

4) La suppression des inégalités sociales et

5) Le resserrement des liens entre l'Etat juif et les communautés de la Diaspora.

Il faut suivre la marche d'Israël qui se poursuit sans cesse.

Le peuple tout entier en a conscience.

ISRAEL AU JOUR LE JOUR

Les dévaluations, suivies des augmentations du coût de la vie, les manifestations anti-israéliennes provoquées par des agitateurs communistes, les explosifs posés par des mains criminelles dans les rues de Jérusalem, tout ceci n'empêche pas le citoyen de vivre une vie normale.

Lors de Yom Haaztmaouth cette année, il n'y eut pas de défilé militaire, cette tradition ayant été délaissée et l'accent ayant surtout été

(Suite, page 12)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTEUR : Marcien Emond.
REDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François.
SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : René Guyot. Au téléphone : 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTE. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone : 247-4823.
L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.
LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

VOIR, PAGE 11: "Comment ont réussi les *rapatriés* à Saint-Jean-Baptiste et à Saint-Joseph"

"Nulle personne ne pourra utiliser une autre langue..."

par MICHEL ROY

L'ordonnance sur la navigation aérienne rendue publique vendredi soir, et qui entre en vigueur aujourd'hui dès sa publication dans la Gazette officielle, n'est hélas que la suite logique des tristes événements de juin. Hors le principe et le ferme propos de mieux faire la prochaine fois, le gouvernement en l'absence de M. Trudeau, avait tout concédé aux contrôleurs (CATCA) et aux pilotes (CALPA) pour acheter la paix ou la trêve et, surtout, à la veille des Olympiques, rétablir la circulation aérienne.

Aujourd'hui, il doit payer le prix exigé: il décrète l'emploi exclusif de l'anglais dans les communications aériennes sauf dans six aéroports du Québec où sera toléré, sur demande, l'usage partiel et facultatif du français pour les seuls vols à vue et les bulletins de météo. Le régime des vols à vue, rappelons-le, est celui qu'emploient principalement les petits avions privés et les aéronefs de sport, par opposition au régime du vol aux instruments, réservé d'ordinaire aux appareils commerciaux.

Cette ordonnance était donc prévue. Une référence explicite y est même faite à l'article 8 du protocole d'entente intervenu entre M. Otto Lang et les syndicats de contrôleurs et pilotes, ce protocole d'entente dont M. Trudeau disait à la télévision le 9 juillet qu'il ne l'aurait pas luimême établi de cette façon s'il n'avait pas été retenu à Porto-Rico.

S'il a fallu quelques semaines avant d'en connaître le contenu, c'est que le ministre des Transports a tenté d'en négocier les dispositions avec les divers groupes intéressés, CATCA, CALPA et Gens de l'air du Québec. Avec les deux premiers, on ne peut dire qu'il a eu beaucoup de mal à s'entendre puisqu'ils obtiennent ce qu'ils réclament; la déclaration de satisfaction faite ce week-end par M. Livingston, président des contrôleurs, le démontre amplement. Avec les Gens de l'air, M. Lang s'est heurté à une vive résistance; mais, en dépit de son désir sincère de se montrer plus conciliant avec les francophones, meurtris par l'entente qui a précipité la démission de Jean Marchand, M. Lang ne pouvait plus promettre ou offrir à l'AGAQ ce qui n'est plus en son pouvoir de donner, tout ayant déjà été consenti aux autres.

Mais encore fallait-il, dans la rédaction de l'ordonnance, trouver les formules qui seraient compatibles avec les engagements solennels contractés par le gouvernement en matière de langues, des formules qui ne contrediraient pas ouvertement les principes mêmes de la politique de bilinguisme.

Sur ce plan, les résultats ne sont pas particulièrement brillants. En effet, pour la première fois depuis l'adoption de la Loi sur les langues officielles, le gouvernement est contraint d'édicter un règlement qui contredit son grand dessein. Il est en effet proclamé que sauf dans les cas d'exception prévus plus haut, "nulle personne participant au fonctionnement d'un aéronef ou d'une station terrestre en territoire canadien ne pourra utiliser une autre langue que l'anglais pour demander ou donner des renseignements techniques, ou des informations ou instructions concernant la répartition du vol, ou la procédure à suivre au décollage et à l'atterrissage".

C'est en lisant ces lignes que l'Association des Gens de l'air et une poignée de parlementaires libéraux qui les appuient activement se proposent d'attaquer en justice la constitutionnalité de cette disposition qui va à l'encontre d'une loi votée par le Parlement. Plus encore, précisait vendredi soir le président de l'Association des Gens de l'air, M. Demers, il s'agit là d'une provocation de la part d'un ministre qui "jette de l'huile sur le feu".

Il est vrai que le gouvernement, ayant passé l'accord que l'on sait, n'avait guère le choix. Il s'était engagé, on s'en souvient, à suspendre l'application du bilinguisme dans les communications aériennes pendant toute la durée de l'enquête que trois juges entreprendront prochainement afin de déterminer l'incidence de l'emploi d'une deuxième langue au Québec sur la sécurité aérienne. Par conséquent, il aurait pu s'en tenir à cette suspension.

(Suite, page 12)

L'Atelier protégé de Saint-Malo a fermé ses portes durant les vacances de juillet, ce qui a permis à une vingtaine de personnes et quelques amis de passer deux semaines à camper dans le Whiteshell. Photo prise par Hubert Pantel sur la plage, à Westhawk Lake.

L'Actualité

HISTOIRE DE GRIZZLY

Le grizzly est un ours gris des montagnes Rocheuses. Il est très fort, peut être énorme. Il n'est pas recommandable de faire sa connaissance.

Il y a une couple de semaines, deux employés de Parcs Canada, un jeune homme et une jeune femme, circulant à pied à une quarantaine de milles de Revelstoke, en Colombie-Britannique, furent attaqués par un grizzly. La femme en mourut. L'homme, fort malmené, se traîna sur une distance d'un mille et demi vers la route, où il fut secouru. On sait peu de l'accident, mais il est possible que le couple se soit trouvé, à un moment donné, entre une mère grizzly et ses petits. La réaction ne se fit pas attendre.

Cela me rappelle des souvenirs. Une carte postale qui se vendait à Terrace, dans le nord de la Colombie-Britannique, où je me trouvai au cours de la guerre, montrait une patte de ce type d'ours, patte énorme dont on peut imaginer la taloche. . .

Terrace, à ce temps-là, sous la pluie et le brouillard presque continuels, les gros nuages noirs roulant sur le sol, le matin, nous apparaissait comme le bout du monde. Il y avait là un dépôt considérable de matériel de guerre et, bien entendu, des troupes. Une fois par semaine, on passait la journée sur un train blindé et armé — qui déraillait quelquefois — qui nous amenait à Prince-Rupert, puis revenait à Terrace.

Je quittai Terrace pour la belle vallée de l'Okanagan, mais mon séjour y fut de courte durée. À l'automne, je me retrouvai de nouveau à Terrace, cette fois à l'école de guerre en montagne que l'armée organisait. J'y fus au tout début, devins instructeur, puis chef instructeur, c'est-à-dire que j'avais la charge des opérations de cette école d'alpinisme bien particulière. Notre travail consistait à montrer à ces groupes de soldats qui nous venaient à époques régulières de diverses unités de l'armée, comment escalader des parois rocheuses, comment se conduire sur la glace, dans la neige, y vivre, enfin "tout ce qu'un alpiniste et soldat doit savoir. . .". Ce n'était pas du "sport assis". . . Les rudiments enseignés, nous partions pour quelques semaines en expédition vers la région de Smithers, plus à l'Est, où se trouve un assez beau glacier. Nous procédions de Terrace vers le lac Kathleen, près de Smithers, où nous avions une base de ravitaillement, puis de là, acheminions hommes, camions et jeeps par un chemin quasi-impraticable, surtout par mauvais temps, vers notre base d'opérations située tout près de la base du glacier, un peu en-dessous de la ligne où la végétation diminue en hauteur à cause de l'altitude pour faire place à de la mousse, puis à la neige.

Un après-midi d'automne, je reçus par radiotéléphone à la base d'opérations un message d'un peloton d'hommes qui manoeuvraient sur une crête rocheuse, derrière le glacier. Un soldat était pris de vertige et de panique à cause de la hauteur et de l'escarpement et tentait de se jeter au bas du rocher. Je pris un brancard construit spécialement pour les accidents en montagne, c'est-à-dire fabriqué de baguettes reliées entre elles par des lanières de solide toile, avec un gros anneau à la tête, qui permet de descendre la victime recueillie le long de parois escarpées.

Je devais, chargé du brancard qui n'était pas lourd mais encombrant, monter à travers bois vers la base du glacier. Arrivé là-haut, je puis voir, avec ma longue-vue, les soldats du peloton qui s'agitaient sur la crête, au loin, faisaient des signes, gesticulaient comme des diables. Je n'avais ni radio-téléphone ni fusil.

Je crus donc leur "répondre" en faisant aller plusieurs fois de gauche à droite au-dessus de ma tête le brancard blanc. J'étais rendu assez loin. Ils viendraient chercher le brancard pour ramener l'homme malade. Je m'assis et allumai ma pipe.

Après pas mal de temps, deux hommes détachés du groupe arrivèrent en courant. — "Avez-vous vu nos signaux?. . . Avez-vous vu?. . ." — "Vu quoi?", que je leur dis. . . "L'ours, monsieur, l'ours. . . plus gros et plus grand que vous. . . il se tenait debout derrière vous, se balançant. . . un grizzly, monsieur. . . lorsque vous avez agité le brancard, il est parti vers le bois. . .".

Je remis le brancard aux deux hommes et empruntai un fusil pour redescendre à travers bois vers la base. . .

Jean de Lotainville

LE "PANCANADIANISME" DE HENRI BOURASSA ET LA VIEILLE IDÉE D'UNE "LAURENTIE"

par JEAN-JACQUES LE FRANCOIS

Laurier avait à la longue réussi à débarrasser les libéraux des radicaux et à s'installer solidement au pouvoir. Mais la participation à la guerre du Transvaal, la montée de l'impérialisme anglais, l'arrivée massive au pays d'immigrants, l'industrialisation, suscitent des réactions chez les Québécois. C'est l'action d'Henri Bourassa qui fait tomber Laurier. Laurier avait été une sorte d'idole, et dans les foyers canadiens-français, il y a une cinquantaine d'années, les moins jeunes s'en souviendront, il était fréquent de voir, accroché au mur, bien encadré, le portait de "Sir Wilfrid Laurier". Plus tard, aux années '30, les jeunes intellectuels québécois qui, dans leurs journaux, tapaient sur l'Angleterre, la Confédération et autres choses, appelaient Laurier "le gars de Saint-Lin", Laurier étant né à Saint-Lin, au Québec.

Henri Bourassa était né à Montréal le 1er septembre 1869 dans une maison que Louis-Joseph Papineau venait de louer, aux 382 et 384 de la rue du Champ-de-Mars, maison qui existait encore il y a quelques années. Il était le fils de l'artiste Napoléon Bourassa, justement celui qui avait dessiné le drapeau des zouaves, et d'Azélie Papineau, fille de Louis-Joseph. Bourassa se lance dans la politique très jeune, éveillé par l'affaire Riel. A 21 ans, il est élu maire de Monte Bello. En 1890, il fait campagne avec Mercier, puis se lance dans l'arène fédérale et participe, au cours des années qui suivent, à des assemblées avec Laurier. Il est maire de Papineauville en 1896 et devient la même année député libéral de la circonscription de Labelle aux Communes. Lorsque Laurier envoie des troupes au Transvaal, Bourassa démissionne de son siège en guise de protestation et entreprend une vigoureuse campagne contre l'impérialisme, prônant une politique de "Canada d'abord". Il appuie Armand Lavergne, jeune membre de la Ligue nationaliste, qui se fait élire dans Montmagny. En 1905, il démissionne de nouveau comme député à Ottawa et se lance dans la politique provinciale. Il est défait mais se reprend et, en 1908, défait Gouin personnellement (qui réussit quand même à se faire élire dans un autre comté — Portneuf). Il demeurera quatre ans à l'Assemblée législative comme indépendant. En 1910, il fonde le journal **LE DEVOIR**, ce qui ne l'empêche pas de poursuivre ses tournées de conférences et de multiplier ses attaques. Bourassa attire des foules immenses. Orateur extraordinaire, il manie le sarcasme comme pas un. En 1911, il appuie Monk contre Laurier sur la question du projet d'une marine de guerre que veut créer ce dernier et qui ne doit servir, selon Bourassa, qu'aux guerres impériales. Le 21 septembre 1911, Laurier tombe et Robert Borden devient le premier ministre du Canada. Albert Tessier remarque qu'«il (Borden) n'eut pas trop de peine à trouver, parmi les élus nationalistes, des ministres canadiens-français disposés à modifier leurs convictions»... Il n'y a rien de nouveau sous le soleil...

On a dit qu'au moment de son succès au Québec sur Gouin, qu'il accusait de ne pas se soucier de la colonisation et de laisser aller les ressources naturelles aux capitalistes américains, Bourassa songeait à fonder un troisième parti qui aurait groupé les nationalistes et les conservateurs, et qu'aurait appuyé le clergé.

Aux élections provinciales de 1904, le parti conservateur n'avait réussi qu'à élire 6 députés. Jusqu'en 1914, Gouin jouira confortablement du pouvoir en ménageant l'appui qu'il a de la finance montréalaise et du clergé. Il devra, pour ne pas se mettre le clergé à dos, laisser tomber un projet de réforme du système québécois d'éducation qui aurait comporté un véritable ministère de l'éducation.

Les nationalistes font pression sur Gouin. Partisan du "laisser faire" en matière économique, il se décidera toutefois à imposer quelques restrictions sur l'exportation du bois coupé sur les terres de la Couronne et cessera de vendre tout simplement les pouvoirs hydrauliques pour plutôt les louer. "De la fin du XIXe siècle jusqu'à 1914, ecrivent les historiens Farley et Lamarche, pendant que les autres provinces s'engagent dans de multiples entreprises, le Québec se montre prudent, n'investit pas et se limite surtout aux besoins traditionnels de l'administration. On laisse le développement économique du Québec aux mains de l'entreprise privée."

HENRI BOURASSA CROYAIT À UNE "NATION CANADIENNE", À LA "DUALITÉ CULTURELLE", À LA PETITE ENTREPRISE ET NON AUX GRANDES AFFAIRES POUR LES CANADIENS FRANÇAIS

Bourassa croyait à une "nation canadienne" indépendante au sein de l'Empire. Il croyait à la "dualité culturelle" et au bilinguisme, voyait dans cette "dualité" un rempart contre l'américanisation. "La pensée de Bourassa, écrit le professeur Jean Hamelin, est moins féconde et moins claire quand il tente de tracer un programme d'action pour le Québec. Ses idées libérales lui font craindre une trop grande intervention de l'Etat dans la vie économique. Ses idées ultramontaines l'empêchent de comprendre quel rôle l'Etat peut jouer dans le domaine du bien-être social pour assurer aux travailleurs la sécurité et la stabilité. Bourassa croyait que la stabilité sociale et économique découlerait d'un renforcement des classes moyennes. Il était convaincu que le capitalisme monopolistique comme le socialisme détruisait la propriété privée, ruinait les classes moyennes et engendrait des mouvements politiques extrémistes. C'est pourquoi Bourassa a combattu les trusts, les monopoles, les unions internationales et défendu constamment les classes moyennes. Il conseilla aux ouvriers de se grouper dans des syndicats catholiques, aux hommes d'affaires canadiens-français de s'intéresser à la petite entreprise et non aux **grandes affaires**.

"(...) Bourassa, dans ses luttes contre l'impérialisme, poursuit le professeur Hamelin, recruta de nombreux adeptes. En 1903, Olivar Asselin, Omer Héroux, Armand Lavergne fondaient la Ligue nationaliste qui visait trois objectifs: refaire l'unité sociale menacée par l'industrialisation, contrecarrer l'impérialisme en orientant le Canada vers la neutralité, reconstruire le Canada autour de la dualité culturelle. La ligue nationaliste, qui reprenait à son compte plusieurs principes du mouvement **Canada First**, s'opposait à la vieille école nationaliste et religieuse dont le journaliste Tardivel était le chef incontesté et avec laquelle Mercier, Mgr Laflèche et le curé Labelle avaient eu bien des affinités. Un échange de vues entre Tardival et Bourassa, en 1904, illustre les oppositions entre les deux mouvements. Tardivel affirmait dans son journal **LA VÉRITÉ: "Notre nationalisme à nous est le nationalisme canadien-français. La nation que nous voulons voir se fonder à l'heure marquée par la divine Providence, c'est la nation canadienne-française.** Bourassa répondit: **Notre nationalisme à nous est le nationalisme canadien fondé sur la dualité des races et sur les traditions particulières que cette dualité comporte. Nous travaillerons au développement du patriotisme canadien qui est à nos yeux la meilleure garantie de l'existence des deux races et du respect mutuel qu'elles se doivent. La nation que nous voulons voir se développer, c'est la nation canadienne, composée des Canadiens français et des Canadiens anglais."**

LA VIEILLE IDÉE D'UNE "LAURENTIE" REPARAÎT AVEC LIONEL GROULX

Le pancanadianisme de Bourassa perdit rapidement de la vogue, et au cours des années, à travers les crises économiques, les crises politiques, et la seconde Grande

(Suite, page 6)

LA LUTTE CONTRE LA FRUSTRATION ET L'AGRESSIVITÉ CHEZ L'AUTOMOBILISTE

Lutte contre la frustration

Cette griserie de la vitesse et de la puissance ne va pas sans comporter un danger psychologique et moral. Il abaisse en quelque sorte le sentiment de responsabilité et rend moins prompte, plus difficile la délibération qu'implique une attitude consciente.



Une rencontre des représentants de la maison BOMBARDIER LIMITÉE a eu lieu récemment à Winnipeg au cours de laquelle M. Henri Bérard, homme d'affaires de Saint-Pierre, a fait la connaissance du maire de Valcourt (Québec), M. Emile Rouillard, que l'on voit à droite, sur la photo.

Dans son ouvrage: *Psychologie de l'automobiliste et sécurité routière,* (1) M. R. Piret ne craint pas de comparer, à ce propos, l'automobiliste au soldat. Celui-ci jouit du bénéfice de l'anonymat, grâce à l'uniforme: la voiture n'est qu'un véhicule parmi tant d'autres, elle représente une première défense et elle permet de s'échapper facilement. Le soldat possède un pouvoir accru du fait de ses armes, tandis que l'automobiliste est fort de sa puissante mécanique. D'où, chez l'un comme chez l'autre, la tendance à se permettre des méfaits — petits la plupart du temps, mais parfois grands, hélas, — auxquels ils seraient peu portés dans la vie normale. (2)

On voit ici quels dangers peuvent naître d'un désir plus ou moins conscient de compenser le sentiment d'infériorité si répandu parmi les hommes de notre temps. Il s'agit essentiellement, selon Adler, (3) d'une volonté revendicatrice: l'individu estime que la collectivité ne lui accorde pas la place qu'il mérite. Elle l'«infériorise», c'est-à-dire qu'elle le traite injustement — à son point de vue — en inférieur. De là naît chez lui une tendance parfois consciente, mais plus souvent inconsciente, à se faire valoir, à se faire reconnaître des mérites que l'on estime avoir été niés. Evidemment le seul fait de cette opposition crée une attitude de revendication et tend souvent à s'exacerber en réclamant plus qu'il ne serait dû. Une réaction psychologique est souvent démesurée, exagérée.

Puisque l'auto confère à son conducteur une possibilité d'affirmer sa force et d'améliorer sa considération sociale, elle peut être l'occasion d'un défoulement. On cherchera une voiture particulièrement "voyante", on l'ornera de mille manières pour la distinguer des autres de la même série ou de la même marque, on y trouvera surtout l'occasion de montrer des qualités d'endurance ou d'habilité que l'on se plaint de voir niées par les autres.

Comment expliquer, par exemple, cette ruée de voitures quand le feu devient vert ou encore ce concert de klaxons quand un encombrement se produit, si ce n'est par le besoin de compenser la frustration dont le conducteur est l'objet?

Comment comprendre cette frénésie du dépassement, la gêne ressentie quand on a manoeuvré maladroitement si ce n'est parce que la conscience de l'infériorité engendre le ressentiment qui a son origine dans une moins-value ou dans une infériorité non admise? Or, dans le cas présent, ce sentiment de moins-value est d'autant plus cuisant qu'il atteint l'automobiliste au moment où il croyait pouvoir exalter son sentiment de puissance.

Le besoin de manifester sa puissance est en rapport direct avec le sentiment de frustration.

"Les psycholoques américains", note encore M. Piret, (4) "estiment que diverses frustrations d'origine économique ou sociale expliquent qu'on *trouve plus de conducteurs dangereux dans les classes inférieures de la société.*" (5)

Quand il ne trouve pas dans les autres secteurs de son activité, les satisfactions auxquelles il doit avoir droit, l'automobiliste les "compense" au volant par une volonté de puissance accrue.

"Qui oserait jurer", dit encore M. Pinet, "que la cause lointaine de certains accidents n'est pas à rechercher dans une attitude agressive au volant, provoquée par une frustration quelconque, fut-elle bénigne? N'oublions pas que la race des automobilistes se laisse facilement prendre au mécanisme frustration-agression, par suite de l'exaltation du sentiment de puissance et de la régression" (*ibidem*).

(Suite, page 6)

DU CÔTÉ DE LA CUISINE

Saumon si bon. . .

Un étalage de pâtes ... nouilles, macaronis, spaghettis ... est fascinant de par sa variété. Et encore plus quand on pense au nombre de façons de cuisiner ces pâtes! Une façon délicieuse, et *économique*, c'est de les associer avec du saumon en boîte.

Pour obtenir d'autres recettes à base de saumon en conserve de la Colombie-Britannique, veuillez écrire à:

Recettes au saumon
B. P. 33798
Succursale postale D
Vancouver, C.-B. V6J 4L6

SAUMON EN COQUILLES NOUVELLE FAÇON

- 2 *boîtes [7 3/4 oz/220g chacune] de saumon*
- 1 *tasse de pois congelés, non cuits*
- ½ *tasse de mayonnaise*
- ⅓ *tasse d'oignon vert haché fin*
- 1 *cuil. à thé d'aneth*
- ½ *paquet [environ 6 oz.] de nouilles en grosses coquilles, cuites et égouttées**
- 1 *boîte [10 oz.] de soupe condensée crème de champignons*
- ½ *tasse de liquide [jus de saumon plus eau nécessaire]*
- ⅓ *tasse persil haché*

Egoutter le saumon en mettant le jus de côté. Défaire le saumon dans un bol, et laisser les arêtes, les écrasant bien. Ajouter pois, mayonnaise, oignon et aneth. Bien mélanger. Remplir les coquilles de nouilles de cette préparation au saumon, et arranger, en une seule couche, dans le fond d'un plat à four graissé. Incorporer le liquide dans la soupe condensée et verser sur les coquilles. Couvrir avec du papier d'aluminium. Faire cuire 25 minutes dans un four à 325 degrés F. Saupoudrer de persil haché avant de servir. Pour 8 personnes.

*les pâtes achèveront de cuire au four. Il faut donc seulement les cuire, pour commencer, le temps exigé moins un tiers.

SAUMON ET NOUILLES À LA NEWBURG

- 1 *boîte [7 3/4 oz/220g] de saumon*
- 1 *boîte [10 oz.] de soupe condensée crème de crevettes*
- 1 *boîte [6 oz.] de lait condensé non sucré*
- ½ *tasse de fromage cheddar râpé ou coupé fin*
- 4 *cuil. à table de mayonnaise*
- 3 *cuil. à table de sherry*
- 1 *boîte [4 oz.] de crevettes, égouttées*
- 4 *oz. de nouilles format moyen, cuites et égouttées**
- ½ *tasse de "potato chips" émiettées ou "corn chips"*

Défaire le saumon en morceaux. Dans une casserole, verser la soupe et le lait condensé, et amener à ébullition en tournant constamment. Retirer du feu. Ajouter fromage et mayonnaise, et mêler pour que le fromage fonde. Incorporer le sherry. Ajouter crevettes, saumon et nouilles et bien mélanger le tout. Déposer dans un plat à four graissé, contenance 1½ pinte. Faire cuire, couvert, 25 minutes à 350 degrés F. Enlever le couvercle, saupoudrer les "chips" émiettées tout autour du plat, remettre au four, non couvert, encore 5 minutes. Pour 4 personnes.

*les pâtes achèveront de cuire au four. Il faut donc seulement les cuire, pour commencer, le temps exigé moins un tiers.

SPAGHETTI AVEC SAUMON ET ÉPINARDS

- 2 *boîtes [7 3/4 oz/220g chacune] de saumon de C.-B.*
- 1 *tasse [8 oz.] de fromage "cottage"*
- 1 *paquet [8 oz.] de fromage à la crème, amolli*
- ½ *tasse d'oignon haché fin*
- 2 *cuil. à table de beurre ou margarine*
- 1 *boîte [4½ oz.] de champignons hachés, égouttés ou ½ tasse de champignons frais, tranchés**
- ⅓ *tasse de vin blanc sec ou 3 cuil. à table de jus de citron*
- ½ *cuil. à thé de thym*
- ¼ *cuil. à thé de sel*
- 1 *pincée de poivre*
- ⅔ *tasse [6 oz.] de lait évaporé*
- 1 *paquet [10 oz.] d'épinards hachés congelés, cuits et égouttés*
- 10 *oz. de spaghetti, cuit et égoutté fromage parmesan râpé [facultatif]*

Égoutter le saumon, réservant le jus, et émietter légèrement. Battre le fromage "cottage" avec le fromage à la crème jusqu'à ce que la consistance soit presque lisse. Dans une casserole, faire revenir l'oignon dans le beurre pour l'attendrir, sans le dorer. Ajouter le jus de saumon, les champignons, le vin, le thym, le sel et le poivre, à l'oignon. Incorporer ensuite la préparation de fromages, le lait évaporé, et le saumon émietté. Ajouter les épinards et faire chauffer cette sauce. Coucher le spaghetti chaud sur un plat de service réchauffé. Napper avec la sauce et mélanger d'une main légère. Saupoudrer du fromage parmesan, ou présenter le fromage séparément, à table. Pour 6 personnes.

*dans le cas des champignons frais, faire revenir en même temps que l'oignon.

Autres poissons

DARNES DE FLÉTAN GRILLÉES

- 2 *livres de darnes de flétan*
- 1 *c. à table d'oignon râpé*
- 2 *c. à table de jus de citron*
- ¼ *tasse de beurre fondu*
- 1 *c. à thé de sel*
- *pincée de poivre*
- ¼ *c. à thé d'estragon ou du thym, paprika et persil*

Placer les darnes sur le gril graissé d'une rôtissoire. Mêler tous les ingrédients sauf le paprika et le persil; arroser les darnes de la moitié de ce mélange. Griller 4 à 5 minutes. Tourner, arroser et griller jusqu'à ce que le poisson s'effeuille à la fourchette. Garnir de paprika et de persil — 4 à 6 portions.

PÉTONCLES EN COQUILLES

Les pétoncles sont des mollusques recueillis dans les eaux profondes de l'Atlantique. Retirés de l'eau, les pétoncles meurent rapidement; ils doivent donc être écaillés dès leur capture. Ils se vendent à la livre, le plus souvent congelés.

- 1 *livre de pétoncles*
- *sel*
- *poivre*
- ¼ *tasse de crème*
- 4 *c. à thé de chapelure fine*
- 4 *c. à thé de beurre fondu*

Pour chaque portion: déposer 4 ou 5 pétoncles dans une coquille ou un petit plat à four, graissé; assaisonner. Ajouter 1 c. à table de crème. Garnir de chapelure et de beurre. Cuire à 450oF, 15 minutes — 4 portions.

OMBLE DE L'ARCTIQUE AU COURT-BOUILLON

L'omble de l'Arctique [Ilkalu en langue esquimaude] n'existe qu'au Canada. Il a la qualité et la saveur de la truite et du saumon, sans être tout à fait l'une ni tout à fait l'autre; il est pris par les Esquimaux dans les eaux glacées de l'Arctique canadien.

- 2 *à 3 livres d'omble de l'Arctique [tronçons, darnes ou filets]*
- ½ *tasse de vinaigre*
- 1 *c. à table de sel*
- 1 *branche de céleri*
- ¼ *tasse d'oignon tranché*
- ¼ *tasse de carottes tranchées*
- ¼ *c. à thé de thym*
- ½ *c. à thé de poivre en grains*
- 1 *feuille de laurier*
- 1 *c. à thé de persil haché fin*
- 5 *tasses d'eau bouillante*

Mesurer le poisson dans la partie la plus épaisse et l'envelopper dans une mousseline afin de pouvoir le plonger dans le court-bouillon et l'en retirer facilement. Mêler les autres ingrédients, couvrir et bouillir 10 minutes. Ajouter le poisson, couvrir et ramener à ébullition. Mijoter 10 minutes par pouce d'épaisseur pour le poisson frais (20 minutes pour le poisson congelé) — 4 à 6 portions.

EXPOSITION D'AFFICHES MURALES FRANÇAISES

"Trois siècles d'affiches murales françaises" [*Three Centuries of French Posters*) est le titre d'une exposition d'affiches murales françaises qui a lieu à la Galerie d'Art de Winnipeg et qui durera jusqu'au 29 août.

Deux cent huit affiches ont été prêtées à la Galerie par le *Musée des Arts Décoratifs*, de Paris, et comportent des oeuvres de Daumier, Doré, Manet, Carrière, Mucha, Toulouse-Lautrec, Cassandre, Chagall, Matisse, Miro et Picasso. Les oeuvres exposées couvrent quatre périodes: de 1750 à 1869, de 1860 à 1914, de 1914 à 1945, et de 1945 à 1974.

Une exposition à ne pas manquer.

FÊTE EUCHARISTIQUE

La communauté chrétienne de la cathédrale de Saint-Boniface invite toutes les communautés chrétiennes francophones de la ville et des environs à se joindre à elle pour une FÊTE EUCHARISTIQUE qui aura lieu mardi soir le 10 août et dont voici le programme:

21h30 célébration eucharistique dans la cathédrale présidée par Mgr Antoine HACAULT.

22h15 Procession aux flambeaux avec le SAINT SACREMENT dans quelques rues de Saint-Boniface.

23h00 Salut du SAINT SACREMENT au reposoir à l'intérieur des ruines de la cathédrale.

Après la célébration un café sera servi dans la grande salle au sous-sol de la cathédrale.

□

de ci, de ça...



RACISME ET VANDALISME. — Des vandales anti-français, utilisant une bombe à l'aérosol qui sert à vaporiser de la peinture, ont souillé de leur venin les marches, la porte d'entrée, et un petit monument qui se trouve sur le parvis de la Cathédrale de Saint-Boniface, en y peignant en rouge éclatant les inscriptions suivantes: "FRENCH MAFFIA H.Q.", "FRENCH OUT", et "DOWN WITH FRENCH" ("Quartier-général de la maffia française", "Le français est fini", et "A bas le français". On a remarqué, de même, dans les environs, la partie française ("Arrêt") de panneaux de signalisation routière, recouverte de la même peinture. Les racistes anti-français sortent de leur tanière. . . on voit ça depuis quelque temps. . .

* * *

Inhumanité. — Que penser du geste des milices "chrétiennes", au Liban, qui ont continué d'assiéger et de bombarder le camp de réfugiés palestiniens de Tal Zaatar, à l'est de Beirout, refusant à la Croix-Rouge de secourir les quelque 1,000 blessés qui y gisaient sous les décombres. . . ?

* * *

Pas d'aide. — Des rapports indiquent que la ville minière de Tangshan, en Chine, qui compte un million et demi d'habitants, aurait été détruite par un tremblement de terre survenu ces jours derniers, et qui, au moment où nous écrivons ces lignes, menace la capitale de la République populaire de Chine, Pékin. Des dizaines, peut-être des centaines de milliers de vies humaines auraient été perdues, sans compter les dégâts matériels. L'agence de nouvelles bulgare parlait d'un million de morts. Il est assez étrange que, à ce que nous sachions, sauf du côté de la Grande-Bretagne et du Japon, aucune offre d'aide n'a été adressée à Pékin, aucun fonds de secours aux sinistrés constitué par le monde. . . Les Chinois viennent d'ailleurs de faire savoir qu'ils refuseraient toute aide. Alors même que Pékin est menacée, la population est déjà à l'oeuvre pour remettre les choses en place. . .

* * *

Désordre. — Tout à coup, comme ça, les employés de la régie des alcools du Manitoba quittent leurs postes en guise de protestation contre une ordonnance de la commission anti-inflation enjoignant à la régie de réduire les augmentations de salaires consenties à ses employés il y a quelque temps. Cette grève est illégale. Les porte-parole du syndicat qui représente ces employés disent n'avoir pas été consultés. . . Et alors même qu'une équipe de la commission anti-inflation s'acheminait vers Winnipeg pour étudier la question de l'augmentation des salaires desdits employés, ces derniers refusaient de retourner au travail. Heureux les syndiqués (le syndicat, au moment où nous écrivons ces lignes n'a pas ordonné à ses membres de reprendre le travail) qui peuvent se foutre du monde, s'en tirer, et recommencer. Les autres doivent être au travail, ponctuellement, selon les règles de l'employeur, chaque jour, sous peine de renvoi, et bien souvent pour des salaires moindres que les travailleurs syndiqués.

* * *

La lutte contre l'inflation. — La Commission canadienne des Transports vient d'autoriser des hausses de tarifs allant de 12 à 20 pour cent pour les services de télégrammes, télex, téléscripteurs et certains autres systèmes de communication. — Quelque 131,000 usagers de Winnipeg des services du gaz naturel vont subir ce mois-ci une hausse des tarifs de 14 pour cent.

* * *

Il ne sait pas. . . — Le Premier Ministre Trudeau dit ignorer "quel est le problème" ("I don't know what his problem is") du député Serge Joyal qui a entrepris des procédures judiciaires contre le récent décret du gouvernement fédéral touchant l'usage de la langue dans les communications air-sol. Le député avait écrit au Premier Ministre lui demandant s'il devait démissionner du caucus libéral à cause de sa prise de position.

* * *

Le Canada, pays anglo-saxon? — Un juge de la cour provinciale de l'Ontario a demandé l'autre jour à une prévenue francophone qui ne comprenait pas l'anglais si elle savait que "le Canada est un pays anglo-saxon" (. . . whether she knew "that this (Canada) is an Anglo-Saxon Country"). Le même juge aurait aussi déclaré que "Il est surprenant qu'elle ne fasse pas d'effort pour apprendre l'anglais qui est la langue de ce pays" ("It's amazing that she wouldn't attempt to learn English which is the language of this country") — citations anglaises rapportées par la Presse Canadienne.

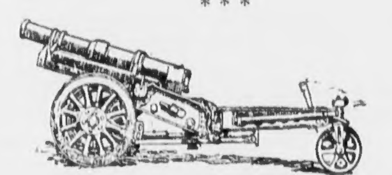
* * *

"Les bas prix" du boeuf. — Les prix de détail du boeuf, selon le président de l'Association canadienne des éleveurs, Charles Gracey, sont à leur plus bas niveau depuis trois ans. Il ajoute que cela ne durera pas. . .

* * *

On demande des infirmières. — Une annonce parue dans la presse locale de langue anglaise en fin de semaine dernière demande des gardes-malades pour un hôpital de la Nouvelle-Orléans (U.S.A.), endroit charmant. Un représentant de cette institution devait être à Winnipeg cette semaine pour interviewer les candidates.

* * *



LE "PANCANADIANISME"... (suite)

Guerre, la vieille idée d'une "Laurentie" a fait son chemin jusqu'à nos jours. L'abbé Lionel Groulx, qui avait inauguré des cours d'histoire à l'université de Montréal en 1915, devient le naître à penser de la jeunesse canadienne-française instruite qui se tourne maintenant vers l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, groupement fondé en 1903 par Groulx lui-même et l'abbé Emile Chartier. Groulx tente d'élaborer un programme qui mènera à l'indépendance. Son influence est considérable, et l'on voit, en 1922, le père Rodrigue Villeneuve, futur cardinal-archevêque de Québec, écrire dans l'organe de Groulx, **L'ACTION FRANÇAISE,** que **"de gré ou de force, le tronçonnement du Canada s'en vient; nous n'aurons pas à l'opérer; nous avons plutôt à le prévoir, à en prédisposer les cassures; et l'on serait mal venu, voire injuste, de nous en incriminer".** En 1926, Groulx expose sa pensée: "On le voit, écrit-il, ce ne sont pas des énergies frémissantes que nous voulons jeter de l'avant, vers des solutions hâtives. Nous croyons avoir le respect des contingences humaines, et Dieu nous garde de vouloir forcer le dessein de sa Providence. De quoi sera fait l'avenir prochain? Avant d'atteindre notre fin suprême, peut-être nous faudra-t-il subir des étapes intermédiaires, traverser temporairement, par exemple, une période d'indépendance canadienne ou d'annexion américaine, ou peut-être même adhérer, comme partie intégrante, à une fédération plus restreinte. Une ferme sagesse nous commandera de ne rien brusquer, de ménager tous les événements en vue du grand succès définitif. Mais ce qui importe sans retard, c'est de fixer les aspirations de notre collectivité française sur l'idéal politique, sur le stade suprême qui est le but essentiel de sa vie. Etre nous-mêmes, absolument nous-mêmes, constituer, aussitôt que le voudra la Providence, un Etat français indépendant, tel doit être, dès aujourd'hui, l'aspiration où s'animeront nos labeurs, le flambeau qui ne doit plus s'éteindre. Ce rêve, il ne suffit plus de le nourrir dans l'ombre, en de petits cénacles d'initiés. Le flambeau doit passer du boisseau au chandelier. (...) Nous avons besoin d'une grande espérance qui traverse notre ciel et soulève enfin jusque-là nos volontés. Tant d'anarchie n'a dispersé nos efforts, tant d'apathie ne nous a dévorés, tant de postes n'ont été perdus depuis cinquante ans, que parce qu'un haut dessein nous a manqué. Celui que nous avait donné 1867 n'eut jamais sur notre race de prise véritable. On aura beau faire: toujours le long d'une vie qui voudra être puissamment active et coordonnée, un peuple aura besoin d'apercevoir, derrière chacun de ses efforts, la sollicitation d'un idéal égal à son labeur.

"Pour nous, nous avons cherché à connaître les inspirations du passé et de l'heure présente; nous avons fait la somme des mérites et des espoirs des aïeux, et, forts de ces lumières et de ces appuis, nous mettons devant le Québec français le destin qui nous paraît digne de lui. Ce destin, nous l'offrons surtout à la jeunesse de notre race, à la jeunesse qui pense, architecte et ouvrière des grandes choses. Si cet idéal lui convient, qu'elle en fasse la loi de son effort, qu'elle entreprenne de n'être pas en retard sur l'heure décisive."

En 1933, un groupe de l'Ecole sociale populaire, création des jésuites de Montréal, lance un "Programme de restauration sociale" dans lequel puise largement Paul Gouin, fils de Sir Lomer Gouin et petit-fils d'Honoré Mercier, qui quitte les rangs du parti libéral au printemps de 1934 et fonde "L'Action libérale nationale" qui réussira à renverser le régime Taschereau avec le concours de Maurice Duplessis qui éliminera rapidement son allié pour prendre le pouvoir lui-même à la tête de son parti d'«Union nationale».

LES MOUVEMENTS DE JEUNES INTELLECTUELS

Montréal a toujours été le centre de l'effervescence intellectuelle d'une jeunesse dont les idées auront plus de prise en temps de crises pour s'estomper aux années de prospérité. La grande crise des années '30 voit surgir toutes sortes de groupements, mouvements, associations, "cercles d'études", plusieurs publient des journaux dont la tendance en général est d'extrême-droite. Les réalisations sociales et économiques de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste, le corporatisme de Salazar, impressionnent les jeunes intellectuels québécois à qui la crise économique et le chômage laissent tout le temps de réfléchir sur ce qui ne va pas, de se poser des questions. Montréal connaît alors les assemblées enthousiastes des **Jeunes-Canadas,** groupement fondé en 1932 par des membres de L'Association des étudiants de l'université de Montréal, qui conteste les aînés sauf Groulx, Edouard Montpetit et Esdras Minville, et préconise l'Etat français; il y a aussi des réunions plus inquiétantes, celles des formations paramilitaires du Parti national social-chrétien d'Adrien Arcand, pancanadien et férocement antisémite.

Ce qu'on a appelé les "journaux de jeunes" foisonnent alors. Les uns durent les autres vivent un moment, sont remplacés par d'autres. Un groupe de Québec emboîte le pas et fonce carrément, attaquant le capitalisme, la Confédération, les trusts, la démocratie, les politiciens, l'Angleterre, les guerres de l'Empire. Ce groupe publie, en 1934, sous la direction de Jean-Louis Gagnon, les **CAHIERS NOIRS et VIVRE,** petites revues très bien faites qui disparaissent cependant tôt, reconnues comme peu "orthodoxes" par l'autorité religieuse du lieu... Dans la livraison de mars 1935 de **VIVRE,** Jean-Louis Gagnon expose son concept de la dualité ethnique: "(...) pour ce qui est des Saxons, nous voyons deux moyens de régler le différend: 1 - à la manière de Talleyrand. Les Français et les Anglais doivent être unis comme le cheval et le cavalier. Qu'on nous laisse faire le cavalier et la bonne-entente ça nous ira; 2 - à la manière de Jehanne d'Arc. Les Anglais en Angleterre voilà la paix. Dans l'occurrence l'Ontario et l'Ouest canadien nous serviront d'Angleterre.

"En '35 la jeunesse se divise en deux classes. La première s'étiole à mener une vie petite, bornée par des horizons au ras de la terre et se tourneboule les esprits à chercher des dieux morts. L'autre offre la superficie totale de son épiderme à la vie et demande une destinée. Cette destinée la jeunesse la veut à tout prix. Elle tend vers elle comme les grands nénuphars de **Curel** tendaient vers le soleil. C'est une question de vie ou de mort. De mort si nous nous laissons couler dans le vide, de vie si nous nous mettons à la recherche d'une destinée, à la recherche du soleil."

Et dans la livraison de novembre de la même année: "Quant à la Confédération nous lui disons merde, parce que c'est elle qui nous a conduit où nous sommes. Nos pères avaient des globules rouges dans les artères, nous, nous sommes supposés en avoir. Ça, les diplomates anglais ont fini par le comprendre et comme ils désespéraient de vaincre par la casse, ils nous ont offert le coquetel du bilinguisme. Perfidement, lentement, par des lois masquées, des mesures hypocrites, on a chloroformé les conducteurs de la caravane québécoise et on a fait se désintéresser le paysan de l'instruction primaire. Si bien qu'après deux générations nos braves terriens en sont venus à concevoir de la haine pour tout ce dont ils n'aperçoivent plus la valeur immédiate. Le britannique savait que sans école il n'y a plus d'élite et sans élite plus de race.

"Le temps venu on nous a IMPOSÉ l'Union, pour pouvoir après nous OFFRIR la Confédération. Voyage à Londres: on saoule les réticents, on flatte les autres, puis l'on signe. Cartier -Georges-Etienne- siré pour services rendus à l'empââââââre — s'en va mourir en France. Ses compatriotes lui élèvent des monuments et Québec reste le cadet ignoré, le parent pauvre des provinces-soeurs. Le parent pauvre c'est une manière de s'exprimer, puisqu'à tous les ans — comme jadis pour payer les dettes de l'Ontario contractées à nos dépens — nous expédions par millions le capital acquis par notre travail pour faire vivre les provinces de l'Ouest: provinces peuplées par les rastaquouères et les désaxés de l'Europe centrale.

"La tâche que nous avons entreprise est belle et grande, et nous voulons livrer, sinon la **guerre joyeuse,** du moins la guerre joyeusement. "Vivre c'est lutter". Aujourd'hui nous luttons pour répandre nos idées qui ne sont pas toujours mauvaises et souvent bonnes; demain nous lutterons pour défendre nos droits.

"En attendant battons-nous, battons-nous bien".

Paul Bouchard et Jean-Louis Gagnon fondent alors **LA NATION** qu'ils réussiront à faire paraître durant plusieurs années, jusqu'à la guerre. **LA NATION** est carrément séparatiste et continue l'attaque amorcée par les **CAHIERS NOIRS** et **VIVRE.**

LA GUERRE, L'APRÈS-GUERRE, LES ANNÉES '60

La guerre, qui survient en septembre 1939, met graduellement fin à la crise économique et chacun s'en va faire de l'argent. Nombre de batailleurs de la plume mettent celle-ci de côté et s'installent, au service de l'**Establishment,** dans des fauteuils confortables et des situations payantes. Il faudra attendre les années '60 pour que reparaisse l'idée séparatiste, cette fois tendant à gauche, et débarrassée de ses éléments religieux et corporatistes de l'avant-guerre. Des cellules impatientes délaisseront les discours et poseront des bombes à Montréal et le Canada anglais se réveillera en sursaut. En 1968, pour la première fois, un nouveau parti, le Parti québécois, rassemblera toutes les forces séparatistes.●

AGRESSIVITÉ ET FRUSTRATION... (suite)

L'AGRESSIVITÉ

À force de "snober" les autres et de voir en eux des compétiteurs sinon des ennemis, l'automobiliste en arrive vite à nourrir vis-à-vis d'eux des sentiments d'agressivité. Il s'agit pour l'individu de se défendre, de se poser à côté des autres, de s'affirmer dans la "vie-avec-les-autres".

C'est dire que l'agressivité n'est pas nécessairement une attitude à réprouver. Si nous la marquons souvent d'un indice moral péjoratif, c'est que nous pensons à ses abus, et que nous voulons la combattre chez ceux qui cèdent à l'égoïsme et oublient les devoirs d'altruisme naturel comme de la charité surnaturelle. Mais, en soi, une certaine "agressivité" — prise alors au sens d'amour ordonné de soi — est absolument nécessaire. Que l'on songe aux "ruines" morales et psychologiques que sont les hommes incapables de se défendre ou de garder leur place dans la vie. Des psychologues distinguent à ce point de vue les "forts" et les "faibles" qui laisseront empiéter sur leurs droits les plus inaliénables, uniquement parce qu'ils sont incapables de se défendre. On verra ainsi tel automobiliste alerte ralentir devant un passant attardé ou handicapé, peut-être même en faute vis-à-vis des lois de la circulation, tandis que le timoré et l'anxieux n'osera pas user de la priorité qui lui revient parce qu'il voit partout des accidents possibles et que l'audace (le terme technique ici serait "le culot") d'un autre automobiliste l'a impressionné.

Il ne faut donc pas réprouver absolument toute forme d'agressivité, comme disait Mounier (6) "chargée des plus sauvages poussées de l'instinct, riche en déviations plus ou moins morbides, elle fait un peu figure de rustre dans les régions nobles du psychisme. Elle n'est pas pour autant en elle-même une sorte de vice, comme certaines âmes sensibles paraissent le croire. Elle est une forme normale de l'instinct et, comme l'instinct, à la fois saine dans sa source et dangereuse dans ses frénésies ou dans ses débordements".

Conduire une voiture fermement, avec assurance, sans craindre à tout moment l'accident mécanique ou l'«autre» est une attitude normale. S'il y a là quelque fierté sous-jacente, comme nous le disions tout à l'heure, il faut savoir qu'elle peut aussi bien favoriser ses attitudes morales que des réactions antisociales.

Il faut donc être mesuré dans la domination de l'«agressivité», de la "fierté" de l'automobilisme. A prendre l'attitude d'une pure "marche-arrière", nous chercherions à faire de l'automobiliste un lâche ou un pleutre, tout aussi dangereux que le "chauffard" classique. On ne l'oubliera pas, certains accidents sont dus à des excès de prudence. A supposer même qu'il y échappe — comme on le souhaite bien! — l'automobiliste timoré est un être qui vit constamment dans l'angoisse et fait tout pour la communiquer à ses passagers. Mais évidemment, ne pas combattre les déviations de l'agressivité et de fierté mènera aux pires abus.

Cela montre bien qu'à côté de la psychologie de l'automobiliste, il y a une "morale" qui le concerne plus particulièrement. Nous en parlerons plus tard.

Ph. Delhaye

(Dans *L'Ami du clergé.*)

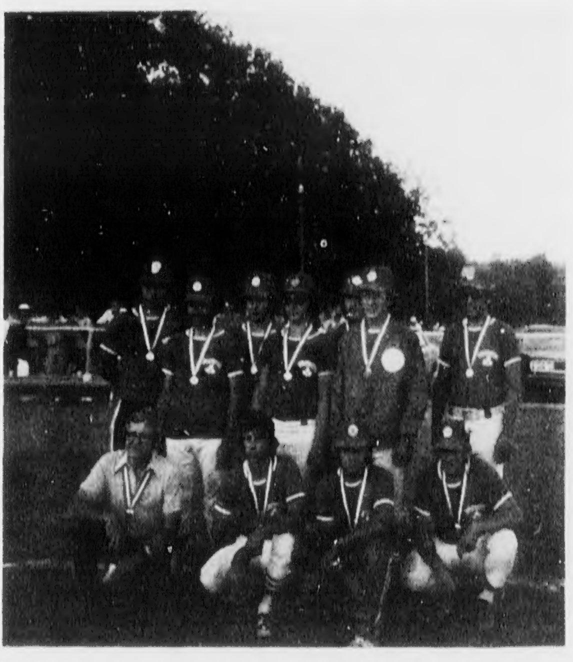
1. PIRET, R., *Psychologie de l'automobiliste et sécurité routière,* Liège, 1952, p. 85.

2. PIRET, R., *Psychologie...,* p. 83 et 87, met cependant en garde contre une évaluation trop pessimiste de ce danger réel en soi. Il écrit, en effet: "On a parlé d'hystérie de l'automobiliste, de folie de la vitesse, etc... Simples figures de style. En rigueur de termes, il s'agit d'un déséquilibre léger qui peut avoir des con-

(Suite, page 15)

Le tournoi de balle annuel des Chevaliers de Colomb





Samedi et dimanche derniers avait lieu à Saint-Jean-Baptiste le tournoi annuel de balle des Chevaliers de Colomb. L'événement débuta par une messe, samedi soir, qui fut suivie d'une veillée à la salle paroissiale. Dimanche, douze équipes se disputèrent le trophée et la médaille d'or destinés aux gagnants. En finale, l'équipe du Conseil Goulet l'emporta contre celle de Saint-Jean-Baptiste au compte de 8 à 3. L'équipe du Conseil Carillon (Saint-Pierre) termina en troisième place. Félicitations et merci aux Frères du Conseil Montcalm de leur accueil chaleureux et du dévouement qu'ils ont manifesté pour faire de cette rencontre un succès. Sur la photo de gauche, on voit les membres de l'équipe gagnante (Conseil Goulet). A droite, l'équipe qui a remporté le deuxième prix (Saint-Jean-Baptiste). *J.-P. G.*

EXPRESSIONS COURANTES

Fautes communes et infamantes à bannir une fois pour toutes

À PROSCRIRE — **À RETENIR**

À date [To date]
- Mettre un compte à date.
- Mettre un ouvrage à date.
- Nous n'avons rien reçu à date.
- Intérêts à date.

À jour, à ce jour, en ce moment, etc.
- Mettre un compte À JOUR.
- Mettre un ouvrage À JOUR/AU POINT.
- Nous n'avons rien reçu ENCORE, JUSQU'À CE JOUR, JUSQU'À PRESENT, etc.
- Intérêts À CE JOUR.

A l'année, à la journée longue. [All year, all day long]

- **À LONGUEUR D'année, de journée.**

Sur [On]
- Travailler sur une ferme.
- Il est revenu sur la ferme.
- Etre sur un comité.
- Le comité sur les finances.

À, de, en, etc.
- Travailler DANS une ferme.
- Il est revenu À la ferme.
- ETRE MEMBRE/FAIRE PARTIE D'un comité.
- Le comité DES finances.

S'objecter
- Il s'est objecté à cette mesure.
- Je m'objecte, Monsieur le Juge.

S'opposer
- IL S'EST OPPOSÉ à cette mesure.
- OBJECTION, Monsieur le Juge.

N.B. - On peut objecter de bonnes raisons à un argument, mais on ne s'objecte pas soi-même

SE mériter
- Se mériter un prix, la victoire

Mériter, gagner, etc.
- GAGNER/MÉRITER un prix, REMPORTER un prix, la victoire.

Piger une lettre (dans une corbeille).

PRENDRE une lettre AU HASARD; **TIRER** une lettre

N.B. - PIGER, au sens de PRENDRE, ATTRAPER, est un terme populaire et souvent péjoratif: PIGER UN RHUME.

Rencontrer [To meet]
- Rencontrer ses obligations, ses paiements, l'assentiment de quelqu'un

Remplir, s'acquitter, etc.
- REMPLIR/FAIRE FACE À/S'ACQUITTER DE ses obligations; EFFECTUER/ACQUITTER ses paiements; OBTENIR l'assentiment de quelqu'un.

Un **long-jeu [Long playing]**

- Un **MICROSILLON**.

N.B. - On dit aussi, moins simplement: un disque longue durée.

Thème musical [**d'une émission**].

- **INDICATIF** (musical)

N.B. - Une composition musicale peut développer un ou plusieurs thèmes; mais le **thème** ou le **sujet** d'une pièce musicale devient **l'indicatif** (musical) d'une émission, c'est-à-dire le signal distinctif, l'identification d'une émission.

Débuter
- Débuter une émission, un récital.

Commencer
- COMMENCER une émission, un récital.

N.B. - E français contemporain, **débuter** n'admet pas de complément direct. Un récital débute par une sonate, mais on ne débute pas un récital.

Audience
- Il a captivé l'audience.

Auditoire
- Il a captivé l'AUDITOIRE.

N.B. - Audience signifie: 1. **Attention, intérêt:** Accordez-moi votre audience; Obtenir une large audience du public; 2. Admission auprès d'un personnage; Obtenir une audience auprès d'un prince; 3. Séance d'un tribunal: **Ouvrir, lever l'audience.** En anglais, auditoire se rend par audience.

(Service linguistique de RADIO-CANADA)

"Pion" à Sainte-Anne



Voici les membres du groupe musical "Pion", de Sainte-Anne, qui donnera un concert "rock" à l'arrière de l'école de Sainte-Anne, du 6 au 8 août. Sur la photo, de gauche à droite, Ross Bliss, Richard Dupras, Laurent Ragot et Louis Freynet. Le concert aura lieu chaque soir de 21 à 23 heures. Un autre groupe connu sous le nom de "Isaac Brio", se manifestera aussi à cette occasion.

Les LETTRES À LA LIBERTÉ

Vous êtes d'accord? Vous n'êtes pas d'accord? Vous avez quelque chose à dire? Écrivez. Donnez votre opinion. Les LETTRES À LA LIBERTÉ sont lues.

La Chine achète des films canadiens

La récente visite faite au Canada par la délégation de la Corporation du Film de la République Populaire de Chine a pavé la voie à une diffusion du film canadien dans ce pays.

En effet, suite à cette visite en terre canadienne, où les visiteurs chinois, qui étaient les convives de l'Office national du film, ont visionné plusieurs films, la Corporation du Film de la République Populaire de Chine s'est portée acquéreur de quelques courts-métrages de l'ONF et de deux longs-métrages produits par l'industrie privée canadienne, à savoir "Kamouraska", de Claude Jutra et "Pour quelques arpents de neige", de Denys Héroux. Les représentants chinois ont également manifesté un vif intérêt pour au moins 300 autres films canadiens, de caractère aussi bien éducatif que dramatique, et comprenant aussi des séries-documentaires produits par la télévision privée. Ils reverront éventuellement ces films à Pékin, afin d'en faire une sélection.

Aussi bien à Montréal qu'à Toronto, la délégation chinoise a eu l'occasion de rencontrer également plusieurs cinéastes, producteurs et distributeurs tant du secteur privé que du secteur public. Selon M. David Novek, directeur des Relations publiques de l'ONF, qui a accompagné la délégation chinoise, l'intention de ces distingués visiteurs était de rencontrer le plus de gens possible du secteur cinématographique canadien, de voir plusieurs films afin de pouvoir ainsi établir d'étroites relations entre les industries cinématographiques des deux pays.

"Ils ont été extrêmement satisfaits des rencontres qu'ils ont eues et des films qu'ils ont vus", a déclaré M. Novek.

Les films qu'ils ont demandé à revoir à leur retour en Chine comprennent notamment des séries de télévision comme "Audubon Wilderness Theatre", "The Wild Country" et "Wildlife Cinema", et le long métrage "Wings in the Wilderness", des productions Keg de Toronto; la série "Untamed World", du réseau CTV, de même que "Québec Québec" et "L'hiver en froid mineur", de la Direction Générale du Cinéma et de l'Audiovisuel du Québec. La liste comprend aussi de courts métrages de l'ONF.

La délégation chinoise, dirigée par Mme Chiu Tsui-Ting, vice-présidente du Comité révolutionnaire de la Corporation du film chinois, a séjourné au Canada pendant 13 jours et faisait suite à une visite qu'avaient faite en Chine précédemment deux représentants de la division de la distribution de l'Office national du film.●





Une fête mennonite à Steinbach









Des fêtes mennonites ont eu lieu à Steinbach, en fin de semaine dernière, au cours desquelles il y eut exposition de machines aratoires d'autrefois, défilé de chars allégoriques, de voitures automobiles anciennes. On y a vu le beau et intéressant village mennonite, les costumes d'époque, de beaux ouvrages d'artisanat. Sur la photo du bas, à gauche, Lies Friesen en costume national. A droite, des femmes font la cuisine.

Lorette

DÉCÈS

Après quelques heures de maladie, est décédée à l'hôpital de Sainte-Anne, Madame Lucille Lemoine (née Simard), à l'âge de 45 ans. Epouse dévouée et mère bien-aimée, outre son époux Etienne, elle laisse dans la peine quatre fils: Armand, Roger, Gilbert et Donald, et une fille, Carol; ses parents: M. et Mme Cyprien Simard de Saint-Vital, et quatre soeurs: Mme Janine Sabourin de Saint-Norbert, Mme Suzanne Désorcy de Lorette, Mme Henriette Trudeau et Mme Eva Palud de Saint-Vital; trois frères: Marcel de Lorette, Emile de Saint-Vital et Lucien de Saint-Norbert.

Les prières eurent lieu à 6 heures et demie p.m. le mercredi 14 juillet, dans l'église paroissiale de Lorette, suivies des funérailles à 7h30 p.m. auxquelles prit part une foule nombreuse pour rendre témoignage à la famille tant éprouvée.

Les porteurs étaient six neveux de la défunte: Louis et Guy Désorcy, Rhéal Sabourin, Paul Simard, Philippe Lemoine et Maurice Brisson. Nos plus sincères condoléances à la famille éplorée.

REMERCIEMENTS

Les familles Lemoine et Simard désirent remercier tous les parents et amis de leur aide et soutien dans cette épreuve. Un merci spécial à M. le curé R. Prescott, aux chantres, à l'organiste et à la Ligue des Femmes Catholiques pour le bon goûter.

* * *

Au début des vacances, Mlle Lee Kirkpatrick, employée du département du Tourisme, s'est occupée à organiser des loisirs pour la jeunesse. Nous la félicitons du succès obtenu. Tout est à l'ordre et toute l'organisation va bon train: 12 dames suivent des cours de natation à East Kildonan tous les vendredis de 10h30 à 11h30 a.m. pour une durée de huit semaines; 30 enfants, de 6 à 9 ans, s'y rendent en autobus, tous les mardis, et 31 autres, de 10 à 14 ans, tous les jeudis dans l'après-midi, pour y prendre des cours.

L'intérêt porte aussi, en plus des sports, sur les travaux manuels d'artisanat et d'art dramatique et ce et en français et en anglais. 71 jeunes se rendent sur les terrains de jeux des écoles les lundis, mercredis et vendredis. On est à préparer un festival, qui aura lieu vers le 15 août, pour démontrer ce que ces jeunes auront fait; il y aura un autre festival le 18 août à Saint-Pierre, en faveur de tous les enfants des différents districts. Tous les parents sont invités à venir les encourager tous par leur présence.

Les trois leaders qui assistent Mlle Lee Kirkpatrick sont: Robert Gauthier, Colleen Sanderson et Michel Larocque. Présentement ils organisent un pique-nique à la plage de Saint-Malo. Comme vous le constatez, les jeunes profitent bien de leurs vacances tout en s'amusant honnêtement.

* * *

SYMPATHIES

Nous offrons nos sympathies à M. Etienne Lemoine et à sa famille, à l'occasion du décès subit de son épouse Lucille (née Simard) survenu le dimanche 14 juillet 1976 à l'hôpital de Sainte-Anne.

Sincères sympathies aussi à Mmes Annie Marcoux et Janet Morgan pour le décès de Patrick McCarthy et Raphaël Lauzé de Saint-Boniface.

Rosa Therrien



IL FAUT SAVOIR CONSERVER LES ALIMENTS

Selon un physiologiste de la Station de recherches de Kentville, la production alimentaire mondiale pourrait doubler grâce à une meilleure protection des cultures et des récoltes.

Le coût élevé du transport des aliments devrait nous inciter à améliorer l'entreposage des fruits et légumes là où ils sont produits.

Les Canadiens consacrent de 26 à 30% du budget alimentaire aux importations. En hiver, 70 cents sur chaque dollar en fruits et légumes vont à des produits importés.

D'autre part, la culture de variétés hâtives peut réduire notre dépendance de l'étranger au début de la saison, tandis que les variétés tardives peuvent retarder les importations en fin de saison.

Au Canada, les carottes et les choux sont particulièrement bien adaptés à la production hâtive et à l'entreposage. Des carottes hâtives pourraient répondre aux besoins durant le reste de l'année. Quant aux choux, M. Forsyth est d'avis qu'ils peuvent s'entreposer avec succès pendant au moins huit mois.

Ce physiologiste de Kentville croit que le Canada pourrait subvenir à ses besoins en pommes l'année durant.

"Il faudrait, dit-il, plus de variétés hâtives de qualité et d'autres tardives qui se conserveraient un an ou deux."

Il y aurait avantage à garder une partie de la récolte annuelle pour l'écouler au cours de la campagne suivante, car deux fortes récoltes successives sont rares. Les améliorateurs pourraient à cette fin créer de nouvelles variétés.

M. Forsyth affirme que la poire est probablement le fruit le plus mal exploité au Canada. Pourtant, le réglage minutieux de la température et de l'humidité dans les entrepôts permettrait d'obtenir des poires canadiennes durant toute l'année.

L'entreposage des fruits et légumes sous atmosphère contrôlée a prolongé la période de commercialisation.

L'amélioration des moyens de lutte contre les maladies en entrepôt et la mise au point de méthodes d'entreposage sous basse pression vont permettre une meilleure conservation.

Selon M. Forsyth, le perfectionnement le plus important est celui de la "chaîne frigorifique". Immédiatement après la récolte d'un produit sa température est abaissée au niveau requis pour un entreposage de longue durée. Par la suite, dans le réfrigérateur du détaillant et du consommateur, il reste à la température optimale de conservation. ■

Les sports à Lorette

Le Club de LORETTE BRAVES ont participé au grand tournoi de "Fastball" qui a eu lieu à Sainte-Agathe le dimanche 25 juillet à la célébration de la fête du Centenaire. Notre équipe remporta le 1er prix: $80.00 au vainqueur du tournoi du Centenaire. Félicitations.

* * *

Le dimanche 8 août tournoi de "Fastball" à Notre-Dame-de-Lourdes. Le Club de LORETTE BRAVES y participera... Eagle Bus Line mettra un autobus prêt à partir immédiatement après la messe de 9 heures. Pour réservations, appelez Carol Laramée au 878-3704, ou Marcel Roch au 878-9825.

Grand pique-nique à Richer

Le comité du Centre communautaire de Richer organise un grand pique-nique qui aura lieu à Richer, dimanche le 15 août. Richer est un village canadien situé sur la route no 1, à 35 milles à l'Est de Winnipeg.

Il y aura toutes sortes d'activités, la grande attraction étant une course de chevaux de toutes classes. Un programme spécial est préparé à l'intention des jeunes, par des jeunes.

Il y aura aussi un concours de violoneux et de gigueurs, des joutes de balles, balle dure et balle molle (hommes et femmes), un bistrot.

Les activités débuteront à 10 heures a.m. Pour plus de renseignement, consultez **LA LIBERTÉ** de la semaine prochaine. Pour vous inscrire aux courses ou autres activités, appelez madame Yvette Richard, au 422-5688.

Île-des-Chênes

Pour tous les jeunes amateurs de danses folkloriques et modernes, un atelier de deux jours est prévu pour les 9 et 10 août prochains. C'est organisé par le Comité Culturel en collaboration avec le Département provincial des Loisirs et des Affaires culturelles.

L'animateur, nul autre que Ronald Hochman, nous arrivera lundi matin avec disques, cassettes, rythmes pour tous les goûts à partir des pas de base jusqu'aux danses plus avancées. Les participants seront répartis en deux groupes d'âge: 8 à 12 ans et 13 à 18 ans.

Pour clore ces deux journées d'apprentissage culturel et de joie de vivre, un concert sera offert aux parents. C'est donc un rendez-vous pour tous les jeunes intéressés, le lundi 9 août, au Centre récréatif. Inscription à 9h30 a.m.

Armelle Molin.

L'HEURE DE TOMBEE

Nous rappelons à nos correspondants que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le VENDREDI à 15 heures.

Dates de fondation des vieilles paroisses de l'Ouest

N.D.L.R.— Il y a quelques années, le R.P. Antoine Champagne, c.r.i.c., qui prévoyait les centenaires à venir des paroisses de l'Ouest, dressa une liste de ces paroisses, indiquant la date de leur fondation. *La Société historique de Saint-Boniface*, dans le numéro d'avril 1976 de son "bulletin", reproduisit la liste en question. Nous croyons que ces renseignements intéressent un grand nombre de nos lecteurs et, pour leur donner une plus large diffusion, nous les publions à notre tour.

DIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE

Saint-Boniface	1818	(registres à partir de 1860)
Saint-Pie de Letellier	1879	
Saint-Norbert	1857	
Sainte-Anne-des-Chênes	1871	
Sainte-Agathe	1876	(registres à partir de 1872)
Saint-Pierre-Jolys	1880	
Lorette	1873	
Saint-Adolphe	1896	
Saint-Léon	1879	
Saint-Alphonse	1884	
Saint-Jean-Baptiste	1877	
Saint-Joseph	1877	
Saint-Malo	1893	
Saint-Claude	1896	
Bruxelles	1892	
Saint-Daniel et Carman	1883	
Fannystelle	1889	
Fort Alexandre	1890	(registres à partir de 1862)
La Broquerie	1883	
La Salle	1895	
Notre-Dame-de-Lourdes	1891	

DIOCÈSE DE WINNIPEG

Saint Mary's	1876	
Saint-François-Xavier	1824	(registres à partir de 1833)
Saint-Eustache	1883	
Saint-Charles	1876	
Saint-Laurent	1876	(registres à partir de 1864)
Immaculée-Conception	1885	
Saint-Lazare	1870	
Portage-la-Prairie	1882	
Brandon	1883	
Camperville	1892	(registres à partir de 1876)
Dunrea	1892	
Grande-Clairière	1888	
Holy Ghost	1899	

DIOCÈSE DE REGINA

Saint Mary	1886
Balgonie	1894
Lebret	1868
Marieval	1897
Saint-Hubert	1890
Saint-Philippe	1895
Wolseley	1890
Cantal	1899
Forget	1899

DIOCÈSE DE LE PAS

Brochet	1861
Cumberland House	1877
Ile-à-la-Crosse	1846
La Loche	1895
Pelican Narrows	1878

DIOCÈSE DE PRINCE-ALBERT

Sacré-Coeur	1882
Aldina	1878
Batoche	1881
Battleford	1875
Delmas	1877
Duck Lake	1877
Lac Vert	1875
Jackfish Lake	1894
Onion Lake	1877
Saint-Laurent	1876
Saint-Louis	1885

DIOCÈSE D'EDMONTON

Saint-Joachim	1857
Lac Sainte-Anne	1842
Lamoureux	1877
Leduc	1888
Saint-Albert	1855
Stony Plain	1898

DIOCÈSE DE CALGARY

Saint Mary's	1875
Banff	1887
Blackfoot Reserve	1882
Blood Reserve	1889
Piegan Reserve	1881
Canmore	1893
Coalhurst	1894
Cochrane	1894
Fort MacLeod	1882
Lethbridge	1887
Pincher Creek	1885

DIOCÈSE DE WHITEHORSE

Dawson	1898

DIOCÈSE DE SAINT-PAUL

Lac La Biche	1853
Le Goff	1879
Morinville	1891
Saddle Lake	1888

DIOCÈSE DE NELSON

Mary Immaculate	1893
Kelowna	1859

DIOCÈSE DE GROUARD-McLENNAN

Desmarais	1897
Fort Vermillion	1876
Grouard	1872

DIOCÈSE DE PRINCE-GEORGES

Fort Saint James	1873

DIOCÈSE DE MACKENZIE-FORT SMITH

Arctic Red River	1860
Fond-du-Lac	1853
Fort Chipewyan	1849
Fort Good Hope	1859
Fort Liard	1860
Fort McMurray	1853
Fort Norman	1856
Fort Providence	1858
Fort Résolution	1858
Fort Rae	1859
Fort Simpson	1859
Fort Smith	1876
Hay River	1869

NOTES.— "Les autres diocèses, nous dit le Père Champagne, n'ont rien avant 1900. Plusieurs paroisses n'ont pas la date de leur fondation". Il semblerait, d'autre part, à partir de cette liste, que l'on n'a pas toujours su faire la distinction entre la date de fondation d'une paroisse et la date de son érection canonique, la première prédatant presque toujours la seconde de quelques années. Les registres d'une paroisse datent habituellement de la fondation et non pas de l'érection canonique de la paroisse. □

Franc succès du festival de la grenouille



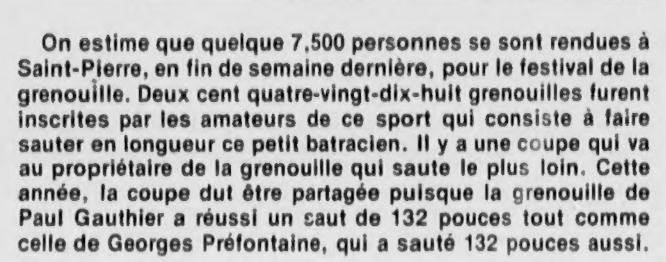












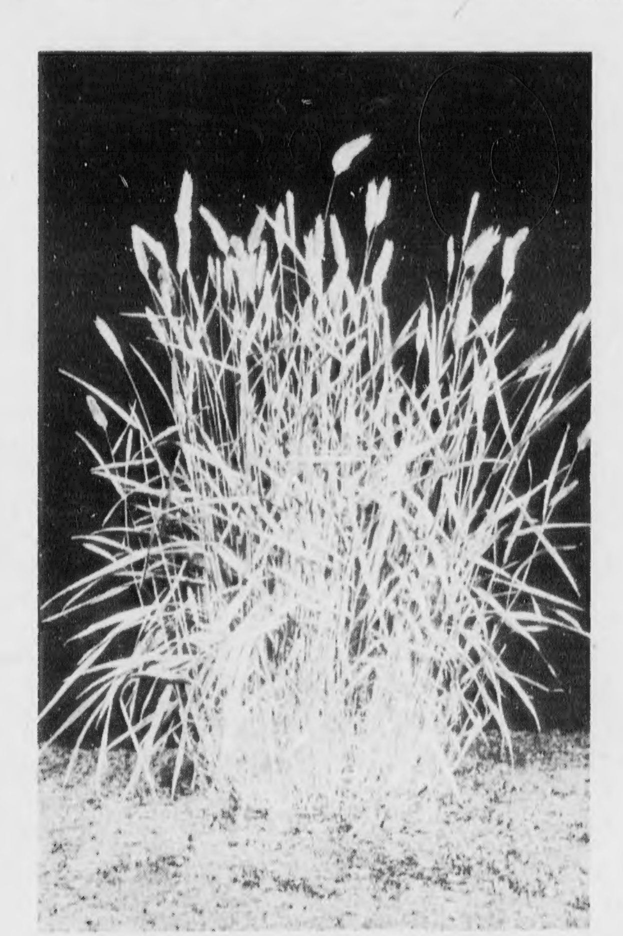
On estime que quelque 7,500 personnes se sont rendues à Saint-Pierre, en fin de semaine dernière, pour le festival de la grenouille. Deux cent quatre-vingt-dix-huit grenouilles furent inscrites par les amateurs de ce sport qui consiste à faire sauter en longueur ce petit batracien. Il y a une coupe qui va au propriétaire de la grenouille qui saute le plus loin. Cette année, la coupe dut être partagée puisque la grenouille de Paul Gauthier a réussi un saut de 132 pouces tout comme celle de Georges Préfontaine, qui a sauté 132 pouces aussi. La participation aux autres activités fut enthousiaste et il y avait foule sur les lieux dimanche soir. Il semble que cette fête particulière à Saint-Pierre soit de plus en plus populaire, des gens s'y amenant de partout. Et cette année, la température fut superbe. Les organisateurs du festival ont lieu d'être satisfaits.

À Saint-Pierre et à Steinbach le directeur de LA LIBERTÉ, Marcien Emond a fait des photos: En haut, de gauche à droite, à Saint-Pierre, le cheval gagnant à l'exposition et sa monture; au centre, Marcien Emond, le député aux Communes de Provencher, Jake Epp, le président du festival, Al Bain, et le représentant de la Brasserie Molson, Al Beaudry. A droite, l'équipe gagnante du "tire au câble" dont le chef était Gilbert Ruest. Photos du bas: A gauche, Paul Gauthier, dont la grenouille a effectué un saut en longueur de 132 pouces; au centre, Al Beaudry fait sauter sa grenouille. A droite, le char allégorique de Saint-Pierre qui a remporté le premier prix au défilé de Steinbach, samedi.

ÉLEVAGE: ÉCONOMISEZ SUR LES RATIONS ALIMENTAIRES

Le producteur laitier, comme tout autre agriculteur ou chef d'entreprise, a intérêt à réduire le plus possible ses coûts de production. Des chercheurs d'Agriculture Canada lui suggèrent aujourd'hui un nouveau programme d'alimentation qui lui permettra d'économiser plus de $5 durant les quatre premiers mois de la vie d'une génisse, sans pour autant nuire à sa croissance.

De la naissance au sevrage, les génisses ont besoin surtout de protéines du lait pour se développer sainement. Le lait de la mère est l'aliment par excellence, mais aussi le plus coûteux. En effet il n'est pas très rentable d'utiliser du lait entier, à l'exception des périodes où il y a des surplus. C'est ainsi qu'ont pris place sur le marché les succédanés du lait à base de protéines du lait. Ces produits remplacent habituellement le lait de la mère dès le deuxième ou le troisième jour jusqu'au sevrage.



Les éleveurs des Prairies devraient bénéficier d'ici trois ans d'une nouvelle variété d'élyme de l'Altaï. Cette graminée pourrait permettre une prolongation de la saison de paissance jusqu'au début de l'hiver.

MM. Bertrand Lachance et Réjean Bouchard, spécialistes en nutrition animale à la Station de recherches de Lennoxville ont entrepris une étude visant à établir un programme d'alimentation plus économique, en se basant sur les deux hypothèses suivantes:

- les succédanés du lait coûteraient moins cher s'ils étaient en partie composés de protéines végétales;

- comme la nourriture solide est moins dispendieuse, il serait avantageux de sevrer les génisses à l'âge de cinq semaines au lieu de sept.

Reste à prouver que ces traitements n'auront aucune conséquence négative sur le développement des sujets. Les deux chercheurs ont travaillé en collaboration avec Canada Packers Ltée, Division Shur-Gain, pour analyser la valeur d'un de ses nouveaux produits, un succédané du lait (22% protéine, 10% gras) dont 45% de la protéine totale provient d'un concentré de protéines de soya.

L'expérience se fait, de mai à septembre 1975, sur quatre groupes de neuf génisses Holstein croisées, alimentées de quatre façons différentes. Un succédané du lait ayant 100% de protéines du lait (22% protéine, 12% gras) est servi au groupe no 1 de la naissance à l'âge de cinq semaines et au groupe no 2 jusqu'à la septième semaine.

Les groupes no 3 no 4 sont nourris du même succédané pendant les trois premières semaines. Durant les quatrième et cinquième semaines, le groupe no 3 reçoit le succédané du lait dont 45% de la protéine totale provient d'un concentré de protéines de soya et le groupe no 4 en consomme jusqu'à la septième semaine.

On a suivi chaque groupe de la naissance à l'âge de quatre mois pour bien connaître l'influence des quatre régimes sur la croissance ultérieure de chaque sujet.

Les génisses pouvaient manger à volonté, dès la première semaine, de la moulée et du foin. La consommation journalière de moulée était restreinte à 5 lb (2,25 kg) par génisse et cette quantité fut atteinte entre la huitième et la neuvième semaine. Le gain journalier moyen a été de 1,6 lb (0,7 kg) par génisse.

Pour les quatre premiers mois, le coût moyen d'alimentation d'une génisse est le suivant: du régime no 1 au régime no 4, $51.75, $58.11, $50.06 et $54.52.

"Dans l'ensemble, nous n'avons observé aucune différence entre les traitements, si ce n'est le coût, concluent les deux spécialistes. Le régime alimentaire du troisième groupe est le plus économique tout en étant aussi efficace que les autres.

"Il n'y a donc aucun inconvénient à sevrer les génisses à cinq semaines ni à utiliser, à partir de la quatrième semaine, un succédané du lait dont 45% de la protéine totale provient de protéines de soya. Au contraire, c'est votre porte-monnaie qui en ressentira les bienfaits". ■

Les "rapatriés" à Saint-Jean-Baptiste et à Saint-Joseph

Au début du XIXe siècle, l'habitant canadien-français est replié sur lui-même, sur sa terre qui produit de moins en moins. "L'habitant, écrit le professeur Jean Hamelin, n'utilise ni fumier ni engrais, il méprise le principe de la rotation des cultures. Dans ces conditions, les meilleures terres s'épuisent vite. Les terres mises en valeur dans le dernier tiers du XVIIIe siècle ne donnent que de maigres récoltes de blé, céréale riche et exigeante. Les rendements évalués à 12 minots à l'arpent à la fin du XVIIIe siècle ne sont plus que de 6 minots vers 1820. L'habitant subit alors une perte de revenu qui affecte durement son niveau de vie. Il délaisse ses habits de toile pour l'étoffe du pays, il abandonne la culture du blé pour la culture de la patate, du blé d'Inde, de l'avoine, du sarrasin. La soupe aux pois et la galette de sarrasin composent son régime alimentaire à partir des années 1820.

"L'accroissement naturel de la population aggrave singulièrement la crise agricole. Les bouches à nourrir augmentent alors que les rendements diminuent et que les bonnes terres du Saint-Laurent sont toutes occupées. Les seigneuries sont toutes surpeuplées. Les quelques recensements partiels du début du XIXe siècle révèlent qu'un nombre considérable de jeunes ruraux n'ont pas de terre et forment un prolétariat agricole misérable. La colonisation, c'est-à-dire l'extension de l'aire habitée, apparaît la solution logique et réaliste, car il existe encore de bonnes terres au sud et au nord des seigneuries. Mais la politique du Bureau des terres, créé en 1792 et dominé par l'élément anglophone, contrecarre les visées expansionnistes des Canadiens Français. Le Bureau des terres a abandonné le système seigneurial au profit du système des townships (cantons). Dans ce système, on arpente la terre en cantons d'environ 9 milles par 12, divisés en 12 rangs subdivisés en 28 fermes de 200 acres chacune. En 1814, le Bureau avait érigé 89 cantons, qui englobaient environ 2,202,689 acres de terres. Ces terres sont concédées ou vendues à des spéculateurs, des commerçants, des amis du régime, des groupes privilégiés. Le Bureau des terres a donc créé une classe de grands propriétaires, une aristocratie foncière désireuse de tirer un profit maximum de la vente de ses terres. Plus tard, à l'habitant dépourvu de capital, qu'il soit Canadien Français ou Américain ou Anglais, l'accès des cantons sera pratiquement fermé."

L'habitant appauvri, endetté, aigri, rejette toute innovation, ignore les possibilités des marchés. Il s'isole de plus en plus, s'en remet uniquement à sa terre, à son bétail, à la forêt. Mais cela ne suffit pas. Et l'ère des migrations vers les villes et vers les Etats-Unis commence. On verra plus tard des paroisses entières se diriger outre-frontière pour aller constituer le prolétariat des villes manufacturières de l'Est américain. "Le recensement de 1844, écrit l'historien Fernand Ouellet, dans lequel apparaît un recul de l'élevage, fait foi de cet essoufflement de l'habitant dans sa recherche d'un impossible isolement. En tout cela, rien qui soit parfaitement conscient et voulu, mais l'évidence d'un malaise profond, d'une instabilité chronique accrue par le fait que le régime seigneurial pèse de plus en plus lourd sur le censitaire. Une telle situation ne pouvait qu'être propice au repliement sur les intérêts immédiats et locaux de même qu'aux réactions de peur et d'agressivité. Dans ces circonstances, l'habitant ne pouvait qu'être sensible à tous les projets risquant d'augmenter la charge fiscale. Vivant d'une agriculture qui ne dépendait plus des marchés impériaux, il devenait disponible pour l'aventure nationaliste. Il suffisait qu'un groupe de leaders prenne appui sur ses malaises et lui présente un coupable." Cela survint et la révolte des "Patriotes" éclata, en 1837. Nous reviendrons l'un de ces jours sur cet épisode de l'Histoire des Canadiens Français.

L'habitant, donc, désemparé, émigre vers les Etats de l'Est américain qui s'industrialisent rapidement et dont les usines ont besoin de main-d'oeuvre. Pendant ce temps, les immigrants arrivent au Canada au rythme de 30,000 par année. Plus de 800,000 nouveaux venus entrent ainsi au Canada-Uni entre 1840 et 1867. La plupart sont d'origine anglo-saxonne et se dirigent vers l'Ouest où la langue anglaise prédomine. Ceux qui choisissent l'ancien Bas-Canada s'établissent à Montréal ou dans les Cantons de l'Est. L'immigration fait ainsi passer la population anglophone du Canada-Uni de 50 pour cent de la population totale qu'elle était en 1841, à 55 pour cent en 1850, et à 66 pour cent en 1860. A partir de 1852, le Canada-Ouest (Ontario) est plus populeux que le Canada-Est (Québec). En 1861, l'Ontario est habité par 1,396,000 personnes. A ce moment-là, la population du Québec est de 1,111,566 habitants.

...

Les efforts du gouvernement du Québec et du clergé ne parviennent pas à endiguer le flot canadien-français vers les Etats-Unis. On a estimé à un demi-million le nombre des Canadiens Français qui sont passés, entre 1851 et 1901, à la république voisine.

Renfermés dans les usines de l'Est américain, le Canadien Français étouffe. Il a besoin d'air, du grand air, de liberté, des grands espaces. Quelques-uns rentreront au pays natal. Certains pousseront vers l'Ouest, quelques-uns remontant ensuite vers le Nord, vers les Prairies canadiennes. Les tableaux que nous publions ici, que nous devons à **La Société historique de Saint-Boniface** (Bulletin de mars 1976), et dont les données sont extrêmement intéressantes, montrent ceux de nos gens que l'on a appelé "les rapatriés" qui sont entrés au Manitoba au siècle dernier, la plupart en provenance des Etats-Unis, pour s'établir dans les paroisses de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Joseph, où, comme on voit, ils ont bien réussi.

J.-J. L.F.

NOTES SUR LES CANADIENS RAPATRIÉS À SAINT-JEAN-BAPTISTE, MANITOBA, FOURNIS PAR EUX-MÊMES À L'ABBÉ CHARLES-AGAPIT BEAUDRY DANS LA MAISON DES IMMIGRANTS LE 28 JUILLET 1889

Nom	Québec	Etats-Unis	Arrivé en	avec	Avoir en 1889
Louis Marcille	Longueuil	Fall River, Mass.	1875	$ 100.	$ 2.000.
Nap. Roy	Montréal	Lowell, Mass	1877	200	1.500.
Ant. Fréchette	Durham	Bartonville, Vt	1879	50	4.000
Liboire Baril	St-Didace	Woonsocket	1880	800	6.500
Félix Nadeau	St-Césaire	Northampton	1889	"Voilà 10 ans que je devrais être ici"	
Georges Guertin	Arthabaska	Hudson, Mass	1881	250.	4.000
Isid. Boileau	St-Aimé	Woonsocket	1877	675.	Valant $25.000
Alexis Hamel	St-Jean	Manchester	1881	28.	10.000
Frs-X. Sarrasin	St-Barthélemy	Woonsocket	1878	45.	4.500
Moïse Marion	St-Gabriel	Pawtucket	1876	300.	3.000.
Narcisse Héri	Milton	Blackstone	1879	rien	1.200
Frs Carrière	St-Antoine	Millbury, Conn	1879	200.	5.000
Jos. Bellerive	Cap-de-la-Mad.	Lowell, Mass	1879	600.	6.000.
Aimé Bilodeau	St-Aimé	Woonsocket	1877	1,000.	25.000.
Trefflé Picard	Mont-Carmel	Lowell	1877	1,800.	20.000
Gédéon Roy	Beaumont	Fall River	1877	3.	3.000.
Ant. Lavallée	Sorel	Fall River	1876	du bétail	9.000.
Jos Baril	St-Didace	Woonsocket	1876	320.	4.000 environ
Val. Larivière	Tingwick	Woonsocket	1876	5.	800.
Pierre Parenteau	St-Aimé	North Hadley	1876	1,000.	35.000.
Olivier Péloquin	Sorel		1876	avait tout perdu en arrivant	2.500.
Xavier Gauthier	St-Edouard		1880	200.	4,500.
Ig. Plamondon	Arthabaska		1878	660.	8.000.
Pierre Lafontaine	St-Stanislas		1882	100.	2.000.

Les colons venus directement des paroisses du Québec sont aussi très contents et ont très bien réussi. Nous pourrions mentionner entre autres: MM. Rémi Savoie, St-Cuthbert; Cyprien Brûlé, Saint-Hugues; M. Desrosiers, St-Guillaume; Gédéon Larivière, St-Marcel; Narcisse Savoie, etc. Tous sont contents du pays."

COMMENT ONT RÉUSSI LES CANADIENS RAPATRIÉS À SAINT-JOSEPH

Nom	Québec	États-Unis	Arrivé en	avec	Avoir en 1889
Séraphin Rondeau	St-Cuthbert	Chester, Mass.	1877	$ 400.	320 acres et roulant $5,000.
Louis Dupas	St-Aimé	Blackstone, Mass.	1876	7.	Ne donnerait pas ce qu'il a pour $4,000.
Auguste Nadeau	L'Isle Verte	Fall River, Mass.	1880		$3,000.
Ray. Jubinville	St-Norbert	Fall River, Mass.	1881	200.	Tous très contents! $3,000.
Guill. Lalanne	St-Jean	Fall River, Mass.	1878	200.	$3,500
Lucien Tremblay	St-Edouard	Manchester	1876	300.	Valant $10,000.
Gaspard Breton	St-Norbert	Fall River, Mass.		400.	$3,500.
Alfred Brûlé	St-Cuthbert	Worcester, Mass.	1876	7.	Valant $9,000.
Bazile Lavallée	Sorel	Marlboro, Mass.	1876	1.50	$3,500.
Amb. Sarrazin	St-Barthélemy	Woonsocket, R.I.	1876	1,600.	Riv.-aux-Prunes, $9,000.
D. Bissonnet	St-Valentin	South Hartford	1876	$ .75	peut réaliser $7,000.
O. Leblanc	Ste-Ursule	Conto, Wis.		26.	$2,000.
C. Bérard	St-Barthélemy	Woonsocket		180.	$5,000.
U. Bellavance	St-Césaire	Manchang	1877	1,500.	$6,000.
Adélard Breton	Arthabaska	Fall River	1880	.05	$1,500
Michel Boucher	St-Jacques	Georgeville, R.I.	1879	700.	Valant $10,000.
Antoine Duval	Contrecoeur	Woonsocket	1877	400.	$8,000.
Cl. Gravelines	Ste-Anne	South Brockfield	1878	80.	$3,000.
Frs Parent	Rimouski	Fall River, Mass.	1876	1,200.	Valant $20,000.
Urgel Martel		Dakota	1882	500.	$2,500.
Frs Ruel	St-Valérien	Manchester	1876	400.	$3,000.
A. Lacharité	Tingwick	Manchester	1877	400.	$5,000.
Touss. Breault	Ste-Marie	Fall River	1876		$3,500
M. Antoine	Contrecoeur	Woonsocket	1877	200.	$5,000.

"Ces témoignages ont été recueillis par l'abbé Charles-Agapit Beaudry à la porte de l'église Saint-Joseph, le 28 juillet 1889.

Ces tableaux à quelques modifications près sont reproduits du "Colonisateur canadien", numéro du 15 janvier 1890. Nous en remercions le professeur Painchaud.

Des ténèbres à la lumière

par JOSEPH PAQUIN, c.s.v.



GASTON ROBITAILLE

Gaston Robitaille est né le 5 février 1927, à Masson, comté de Papineau, (Québec). A l'âge de trois ans et demi, il a perdu la vue et presque complètement l'ouïe à la suite de la fièvre scarlatine. Rachitique et souffreteux, il est entré, en septembre 1936, à l'Institution des Sourds-Muets, boulevard Saint-Laurent, à Montréal.

Un examen médical s'imposait. Sur l'avis du médecin, il a été hospitalisé à Sainte-Justine, le 14 septembre; il n'en est sorti que le 18 janvier 1937. Traité successivement pour otite, amygdalite et végétations adénoïdes, mastoïdite, varicelle et cataracte double, il est revenu à l'Institution, non guéri mais soulagé, selon le témoignage des docteurs Lapointe et Lamothe, médecins internes de l'hôpital. Il a donc reçu pendant ce laps de temps, tous les soins médicaux que nécessitait son état de santé.

Son état général amélioré, la direction de l'Institution l'a confié au R.F. Alfred Graveline, clerc de Saint-Viateur, professeur de longue expérience dans l'enseignement des sourds-muets. Il s'est mis sans retard à la besogne. Les travaux du début ont consisté à l'exercer, par le toucher, à l'étude des objets de son entourage. Le langage mimique, la dactylologie (épellation des mots au moyen des doigts), l'écriture Braille et l'articulation lui ont été enseignés. Même la rééducation auditive, à l'aide d'instruments acoustiques, n'a pas été négligée afin d'utiliser ses quelques minimes restes d'audition. Gaston, enfant intelligent et doué d'une mémoire heureuse, a progressé rapidement dans ses études.

A l'heure actuelle (janvier 1953) il peut causer sur tous les sujets de la vie courante. Il n'en a pas été ainsi pendant les trois ou quatre premières années de son séjour à l'Institution. Les étrangers, qui peuvent lier conversation avec lui, sont loin de s'imaginer quel chemin sinueux a dû être parcouru depuis le jour de son admission pour en arriver à son développement actuel. Que d'objets il a palpés, soupesés, déplacés, remis en place! Que de sous-questions ont suivi pour en arriver à maîtriser certaines notions! Tout ce travail il l'a accompli sous la direction de son professeur: une intelligence était là qui s'évadait lentement de sa prison. Il n'était pas facile de suivre un programme élaboré d'avance, puisqu'il a été l'élève des circonstances dans bien des cas.

Sur la photographie, reproduite ici, on voit des objets réels. Le jeune Gaston apprend à les reconnaître par le toucher et il inscrit dans sa mémoire le signe qui en rappellera le souvenir. Au centre de la table, il y a une grille métallique. Elle sert à écrire sur du papier solide, à l'aide d'un poinçon, selon la méthode de *Louis Braille*. A gauche, ce n'est pas un piano-miniature, comme on pourrait le croire. C'est un petit instrument-jouet comportant six touches semblables à celle d'un piano. Ce jouet a servi à prédisposer favorablement ce jeune élève à l'emploi de la machine à écrire, qui aurait pu le rebuter, si des précautions n'avaient pas été prises. Du jouet, il est passé tout naturellement au typhlographe, si l'on veut employer le mot scientifique désignant l'appareil à écrire spécial aux aveugles.□

LETTRES D'ISRAËL (suite)

mis sur le chant, la musique, et comme chaque année, sur le concours biblique international qui a vu cette fois trois jeunes Israéliens remporter les lauriers. Par le passé, seuls des participants américain et canadien en avaient été les récipiendaires.

Le Livre des Livres est de plus en plus étudié et approfondi. Il devrait faire serrer les rangs de la jeunesse juive toute l'année, surtout dans les pays où le niveau de préparation n'a pas été particulièrement élevé. Les résultats de la compétition à laquelle nous avons assisté parlent d'eux-mêmes.

Une autre manifestation de la fête de l'Indépendance, c'est la remise du Prix Israël aux lauréats. Chose curieuse, l'auteur d'une émission satirique de la T.V. figure parmi eux, ce qui a fait grincer des dents certains cercles de la société israélienne.

C'est en tout cas un signe de progrès, d'évolution, car la satire ainsi récompensée, s'était distinguée par son niveau qui lui avait attiré un public de spectateurs fidèles toujours plus nombreux.

Des visiteurs de marque:

Ils affluent en Israël. On ne peut tous les noter. Arthur Rubinstein s'est joint à un concert philharmonique pour faire parler les touches de son piano. Un très grand virtuose!

Le Sénateur américain Jacob Javitz, faisant une tournée dans la Région, a des sentiments optimistes quant aux perspectives de paix ou à tout le moins de non-belligérance, souhaitant qu'Israël prenne des initiatives et fasse de nouvelles propositions dans ce but.

Les mêmes sentiments ont été exprimés par Pierre Mendès-France, invité de M. Igal Alon à Guinosar.

Le goût des Israéliens pour le Livre

L'Israélien lit beaucoup: parmi ses journaux, les quotidiens du matin *Haaretz*, le plus ancien et le plus gros, *Davar*, éclectique et moderne, mais surtout *Maariv* et *Yédioth Haharonoth* qui paraissent à midi. Ces deux derniers ont des tirages dépassant les 200,000 chaque jour.

Mais l'Israélien aime aussi les livres, et parmi ses auteurs préférés on y trouve: Golda Meir (Ma vie) et les écrits d'Heinrich Bell. Au kibboutz, on préfère lire les poètes, mais la tendance chez les jeunes est aux romans.

(Suite, page 13)

Nulle personne... (suite)

Toutefois, M. Lang ne pouvait plus s'arrêter là puisque le gouvernement s'est engagé implicitement à renoncer purement et simplement au bilinguisme aérien si la Commission d'enquête devait conclure que l'usage facultatif du français au Québec présente le moindre risque à la sécurité. Et, à supposer même que la Commission serait amenée à reconnaître que le recours à la deuxième langue ne suscite aucune difficulté, il faudrait encore — pour satisfaire aux exigences agréées des contrôleurs et pilotes — que son jugement fût unanime. Il faudrait enfin que le Parlement, par un vote libre, entérine la conclusion.

Devant cette véritable course à obstacles, que CATCA et CALPA s'emploient à rendre insurmontables, le gouvernement obéit à la fâcheuse logique du protocole de juin et proclame que "nulle personne ne pourra utiliser une autre langue que l'anglais". Et le hasard a voulu que cette ordonnance soit lancée le jour même où la reine Elizabeth exaltait "l'entente cordiale" entre les deux "peuples fondateurs".

Qu'à cela ne tienne, a déjà dit le premier ministre de Sa Majesté. Le gouvernement ne renonce pas au bilinguisme aérien, pas plus qu'au bilinguisme tout court. Mais la vie impose parfois aux hommes certains détours, aux gouvernements, certaines contorsions. C'est pourquoi, sans doute, on doit ici reculer pour mieux sauter, proclamer l'unilinguisme pour atteindre plus facilement le bilinguisme.

Ce n'est pas un jour de gloire. Et il faudra une dose peu commune de courage et de lucidité aux Gens de l'air du Québec pour se prêter, malgré toutes ces vexations, à l'enquête qui s'ouvrira bientôt. On souhaite quand même qu'ils aillent jusqu'au bout, qu'ils participent aux travaux de la Commission, qu'ils établissent à la face du pays et du monde le bien-fondé de leur position. C'est ainsi, par tous ces efforts laborieux et fastidieux, que sera vaincu le fanatisme ou que périra "l'entente cordiale". . .

Michel Roy
(LE DEVOIR, 26 juillet 1976)

Nécrologie

Mme Guilda LEMOINE
(née Robert)

Le 5 mai 1976, à l'âge de 63 ans, à sa résidence, est décédée subitement Mme Guilda Lemoine, épouse bien-aimée de Roger Lemoine de Sainte-Agathe, Man. Née le 12 octobre 1912 à Sainte-Marthe, Sask.

Outre son cher époux, elle laisse dans le deuil trois fils, David (épouse Cécile), Daniel (épouse Helen) et Robert à la maison; deux filles, Gabrielle et Linda-Paulette (époux Laurent Grégoire, fils); ses bien-aimés petits-enfants qu'elle chérissait si tendrement, Donald, René et Marcel Lemoine, Lynne et Roland Grégoire; sa mère, Mme Anna Robert de Winnipeg; sept soeurs, Mme Albert Paquette (Ida) de Saint-Boniface, Mme Henry Frocklage (Aline) de Rose-Prairie, C.-B., Mme Mariange Kelly de Nanaimo, C.-B., Mme Howard Anderson (Aurore) de Brandon, Mme Louis Tardiff (Corrinne) de Sainte-Rose-du-Lac, Man., Mme Roy Moore (Marthe) de Winnipeg, et Mme George Berry (Madeleine) de Lindon, Alta; trois frères, André de Sainte-Agathe, Ovila de Transcona et Olivier de Sainte-Marthe, Sask. Lui survivent aussi un grand nombre d'oncles et tantes, cousins et cousines, neveux et nièces et filleuls(es) qui l'aimaient et l'estimaient grandement, ainsi que de nombreux amis et connaissances.

Le 10 mai 1976 eurent lieu les prières suivies de la messe des funérailles célébrée en l'église de Sainte-Agathe par un ami de la famille, l'abbé Henri Perron de l'archevêché, assisté des abbés Zvoboda de La Salle, et La Rochelle, desservant la paroisse. Le choeur de chant de la paroisse et des amis des paroisses environnantes firent les frais du chant. Mme Brémault touchait l'orgue. L'Ave Maria, cantique très aimé par notre chère épouse et maman, fut très bien rendu. La lecture fut faite par Richard Cousineau, ami intime de la famille. Les porteurs étaient six neveux, Robert Paquette, Adrien Lemoine, Greg Robert, Albert Paquette, Allan Moore et Tim Robert. La quête fut faite par Normand Lemoine neveu, et Lucien Buisson, ami intime.

REMERCIEMENTS

M. Roger Lemoine et sa famille ainsi que les membres de la famille Robert remercient sincèrement par l'intermédiaire de LA LIBERTÉ l'abbé Lionel Thibeault pour son grand coeur envers la famille par son assistance aux prières auprès de notre chère épouse et maman, à sa demeure, et pour ses paroles d'encouragement et d'espoir durant cette dure épreuve. Nous désirons remercier également d'une manière spéciale l'abbé Henri Perron, célébrant à la messe, et ses assistants, les abbés Zvoboda et La Rochelle. Merci aux parents, amis et connaissances venus de loin et des environs, tous les paroissiens, soit pour les services rendus, leur assistance en grand nombre et leur participation à la messe des funérailles, pour les offrandes nombreuses de messes et de prières. Merci au choeur de chant, à l'organiste, aux participants, aux syndics, aux Chevaliers de Colomb, aux conseillers de la Municipalité Ritchot, aux dames de La Ligue des Femmes Catholiques et à tous ceux et celles qui se sont dévoués pour organiser et servir le goûter à un si grand nombre. Merci enfin pour toutes les cartes de condoléances, tributs floraux et un grand nombre d'autres gestes, sans oublier toutes les personnes qui ont aidé d'une façon ou d'une autre. Du fond de nos coeurs un merci bien sincère à tous et chacun.

REMERCIEMENTS

Les familles Philippot, Pineau et Marchand désirent remercier tous ceux ou celles qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Marcel et Cécile Philippot de Saint-Boniface, soit par offrandes de messes, cartes, fleurs, visites ou assistance aux funérailles. Merci sincère à tous.

Il n'y a pas de plus grande douleur que de se rappeler le temps du bonheur dans l'infortune.

(Dante)

LETTRES D'ISRAËL... (suite)

RÉFLEXIONS ET COMMENTAIRES SUR CHAVOUOTH

La plupart de nos solennités ont un double sens: Pessah, qui célèbre la sortie d'Egypte, salue en même temps l'avènement du printemps; Souccoth est dédiée à la rentrée des récoltes et à la vie champêtre sous les cabanes; Roch Hachana est le jour anniversaire de la création du Monde et celui du jugement de l'Humanité.

Quant à Chavouoth, c'est, en même temps que la fête des Prémices, celle du don de la Thora au Peuple Juif par l'entremise de Moïse.

* * *

Évoquons surtout la Révélation du Sinaï et les Dix Commandements. L'événement est raconté dans l'Exode (XIX 16-18; XX 1-15) ainsi que l'énumération des fondements de la Société mosaïque. Nos Sages les ont commentés et expliqués. Ils sont nos guides et nos maîtres à penser.

* * *

Yehouda Halévy avait posé cette question à Abraham Ben Ezra: "Pourquoi Dieu, dans Son premier Commandement, avait-il dicté: *"Je suis ton Dieu qui t'a fait sortir du pays d'Egypte"*, au lieu de *"qui a créé les cieux et la terre et qui t'a créé?"*

La réponse: "l'intelligent se serait même contenté "Je suis l'Eternel, ton Dieu", parce que Lui seul est le créateur des cieux et de la terre, même si cette création date de plusieurs milliers d'années. Tandis que le jour de la promulgation de la Loi, Dieu avait devant Lui un peuple pour lequel il avait accompli des miracles; miracles que tous avaient vus, sentis, grands et petits, sages et ignorants".

* * *

Les Tables de la Loi comprennent les Dix Commandements. Les Principes des Pères (Pirkei-Avoth) soulignent l'importance du dernier qui condamne la convoitise des biens d'autrui. Notre tradition cependant parle du 613 Mitzvoth. Michée, il est vrai, les a réduites à trois: *"être bon, être juste, faire ce qui plaît à Dieu."*

* * *

Sinaï, le jour de la Révélation:

Isaac Abravanel rappelle les voix qui s'exprimaient par les bruits du tonnerre, les éclairs qui représentaient les flambeaux, le lourd nuage au-dessus du Mont, la pluie et le son du cor allant en s'amplifiant et, pour compléter le tableau, la voix de Dieu jaillissant du feu et prenant de puissants accents humains.

Alors, Sinaï, tout en fumée, tremblait également.

* * *

Était-ce la peur qui lui fit prendre acte de la promulgation de la Loi? A Moïse tenant les Tables sacrées, il avait bien répondu: "Nous ferons et nous écouterons".

Il suffit de noter que le peuple avait vu les Signes de Dieu. Il était édifié, convaincu. Il acceptait les Commandements sans discuter. Il les discuterait plus tard, maintenant il voulait les appliquer. Moïse qu'il avait vu évoluer, face à face avec les Manifestations de Dieu, méritait aussi cette confiance qu'il vouait à Sa Loi.

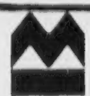
* * *

Yéhouda Halévy que nous citons pour la seconde fois, dans le "Kusari" dit que "le peuple entendit une voix nette énoncer les Dix Commandements dimensions et racines de la Thora. Ces Commandements, il les reçut de la main de Moïse à qui Dieu les avait remis directement.

* * *

(Suite, page 16)

On demande



Banque de Montréal
La Première Banque Canadienne
Succursale de Saint-Boniface
requiert les services d'une

CAISSIÈRE

Les candidates devraient pouvoir s'exprimer
en français et en anglais.
S'adresser au 172, rue Marion
entre 10 A.M. et 5 P.M.
Au téléphone: 233-1481



CBWFT

RECHERCHE UN

RÉALISATEUR ASSOCIÉ

CETTE POSITION EST OUVERTE AUX CANDIDATS DES DEUX SEXES

QUALIFICATIONS:

- **posséder un diplôme universitaire, ou l'équivalent**
- **être bilingue**
- **avoir un esprit créateur**
- **être versé dans les actualités socio-politiques**

CBWFT se chargera de l'entraînement si nécessaire.
Les demandes doivent être adressées par écrit et être parvenues à:

M. B. TURENNE
ADJOINT AU DIRECTEUR DE
LA STATION CBWFT
CBWFT
541, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG, R3C 2H1

avant le 16 septembre.

Une importante institution publique de Winnipeg demande

DES GUIDES (TOURS ORGANISÉS)

sur semaine seulement

QUALIFICATIONS:

1. Les candidats doivent avoir belle personnalité et et bonne apparence - important.
2. Etre en mesure de penser et de se comporter de façon à projeter une haute image de l'Institution représentée.
3. Etre à l'aise en français et en anglais.
4. Pouvoir prendre charge de groupes d'enfants, d'adolescents et d'adultes d'une façon courtoise, joviale, mais ferme.
5. Avoir une voiture.
6. L'uniforme est fourni.

Les intéressés doivent s'adresser à

David Petz
Agent du personnel
Metropolitan Investigation & Security (Canada) Ltd.
377, rue Colony
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-8471, poste 23

INTÉRESSANT!

LA LIBERTÉ

demande

DES VENDEURS ET DES VENDEUSES D'ANNONCES COMMERCIALES

Rémunération: Pourcentage

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au Directeur:
LA LIBERTÉ
247-4823

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

demande une personne pour la position de

COORDONNATEUR DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

RESPONSABILITÉS:
- Cette personne devra assumer la responsabilité de l'organisation du développement communautaire. Il s'agira surtout de mettre sur pied un programme qui répondra aux besoins exprimés par les différentes communautés francophones au Manitoba.

QUALIFICATIONS:

- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- capacité d'établir ses propres structures
- expérience en matière de relations publiques
- capacité de travailler en équipe
- capacité d'organisation.

SALAIRE:

- A négocier suivant les qualifications.

Entrée en fonction: le 1er septembre 1976

Veuillez faire parvenir, avant le 18 août 1976, votre curriculum vitae ainsi que tous détails pertinents à:

Raymond Poirier
SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE
C. P. 145
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

283, avenue Taché

51128 - **Commis de bureau.** $450.00 par mois et plus. Expérience non requise. Dactylo: 40 mots à la minute. Fonctions de bureau telles que requises.
51244 - **Teneur de livres préposé aux comptes à recevoir.** Salaire: $550.00 par mois (revu après 3 mois). 12e année minimum. Expérience de préférence.
51192 - **Serveur(euse).** Salaire: $3.70 de l'heure. Expérience nécessaire. Servir des boissons alcooliques dans un salon-bar. Les heures de travail varient.
51239 - **Aide-infirmier(ère) bilingue.** Salaire: $585.00 par mois. Aider au soin de personnes âgées dans un centre de convalescence. Un permis de conduire serait utile.
48778 - **Tapissier-garnisseur.** Salaire: $4.00 de l'heure et plus. Expérience de préférence. Fonctions telles que requises.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-2669.

GÉRANT DE SUCCURSALE

Un gérant de succursale est requis immédiatement pour prendre charge de la succursale Saint-Jean-Baptiste de la **SUN VALLEY CO-OPERATIVE ASSOC.** Les fonctions comportent la gestion de la vente d'articles de ferme atteignant $700,000. Le fait de parler français constitue un atout.

Excellent salaire et bénéfices marginaux.
Adressez-vous au

Gérant général
Sun Valley Co-operative Assoc. Ltd.
Altona, Manitoba

ou

Gérant régional du Personnel
Federated Co-operatives Limited
Case postale 1004
Winnipeg, Manitoba R3C 2W6

À VENDRE
Chaîne Stéréo HITACHI

- Table tournante PS 12 ..... **$125.00**
- Amplificateur SR 800 avec radio A.M.-F.M. **$350.00**
- Haut-parleurs HS 300 ... **$200.00-ch**

Téléphone: Bur.: 247-4823
Rés.: 1-422-8135

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

demande
une personne pour la position de

COORDONNATEUR MINIFRANGLAIS

RESPONSABILITÉS:

Cette personne devra s'occuper principalement du projet Minifranglais (programme de jeunes de 3 à 5 ans, accompagnés de leur mère, qui veulent se familiariser avec la langue française). Elle devra aussi voir au bon fonctionnement des groupes Mini Franco Fun (groupes de jeunes de 1 à 5 ans, accompagnés de leur mère, qui se rencontrent pour jouer en français).

QUALIFICATIONS:

- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- capacité de travailler sans structures
- capacité de travailler en équipe
- expérience en matière de relations publiques
- connaissance de la psychologie de l'enfant (théorique ou pratique)
- doit avoir une automobile à sa disposition.

SALAIRE:

- A négocier suivant les qualifications.

Entrée en fonction: le 1er septembre 1976.

Veuillez faire parvenir, avant le 18 août 1976, votre curriculum vitae ainsi que tous détails pertinents à:

Raymond Poirier
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
C. P. 145
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

REMPLISSEZ DES ENVELOPPES.

$25.00 LE CENT.

COMMENCEZ IMMEDIATEMENT. ENVOYEZ ENVELOPPE ADRESSÉE ET AFFRANCHIE.

J & G. GENERAL AGENCIES,
C.P. 6035,
WETASKIWIN,
ALBERTA.

En pleine forme... pour le corps et l'esprit!



En forme...pour mieux vivre!

TECHNICIEN(NE)
EN LABORATOIRE DIPLÔMÉ(E)

Pour hôpital de 18 lits, à Sainte-Anne, Manitoba, à 28 milles de Winnipeg.
Salaire selon la convention collective.
Adresser demandes à

Paul-Guy Lavack, administrateur
Hôpital Sainte-Anne
Sainte-Anne, Manitoba R0A 1R0
Téléphone: 1-422-5645

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE ANGELINA BARNABE, du village de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, épouse de ATHANASE BARNABE, de la même place, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 6 septembre 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 21e jour de juillet 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, LÉO JOSEPH BOGAERT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, vendeur.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 13e jour du mois de septembre, A.D. 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour du mois de juillet, A.D. 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

Aider l'étudiant à découvrir la beauté et la noblesse d'une langue, c'est l'inciter à l'apprendre et à l'utiliser, de façon permanente.

agents d'immeubles

ST-BONIFACE PLACE CABANA - Bungalow solide de 3 chambres à coucher. Grande cuisine de famille et chambre à coucher principale spacieuse. Salle de récréation avec bar, et chambre à coucher supplémentaire et salle de bains, 3 morceaux, au soubassement. Garage double. Prix demandé: un peu plus que $50,000. Localité idéale tranquille, près de toutes les écoles. Veuillez appelez Mme Marilyn Duma 837-2065.
ELDERS REAL ESTATE
DIVISION of STEVENSON
382 Academy Road - 474-1381

RÉSIDENCES
SONGEZ-VOUS À vous faire construire une nouvelle résidence, compte tenu d'un budget limité? Venez voir notre maison-modèle "Ready Bilt", à 5 milles au nord de Steinbach, sur la route provinciale 12. Choix de plusieurs plans et options. Nous sommes en mesure d'ériger soit la structure d'une maison ou une maison complètement finie prête à être habitée, que nous transporterons sur votre terrain. Des centaines de clients satisfaits dans un rayon de 70 milles de la Ville. Pour plus de détails et des prix, voyez Clarence Fast à notre maison-modèle, ouverte durant toute la semaine, le vendredi jusqu'à 9h p.m., et le samedi jusqu'à 5h p.m. — A. K. Penner and Sons Ltd. Téléphone: Winnipeg 452-6118 — Steinbach 326-3478.

BEL-AIR REALTY LTD.

PRIX $11,000
22 acres à vendre sur chemin Dawson, entre Sainte-Anne et Richer.
APPELEZ ROMEO LAFRENIERE
247-6777 ou 247-8851



the Permanent

WINDSOR PARK
Bungalow, 1040 pi.c., 3 chambres à coucher, plafonds du vivoir, de la salle à manger et du passage en pointillé; vaisselier dans le mur; planchers de la cuisine, de la salle à manger et de la salle de bains en corlon. Pour plus de renseignements, appelez Bob Cadieux: 256-1136 ou Gerry Dubé: 257-1754, ou l'un ou l'autre au bureau: 475-9140.
CANADA PERMANENT TRUST
REAL ESTATE

NU-WORLD REALTY

ST-BONIFACE **4 PLEX**
Deux logis de 2 chambres à coucher et 2 logis de 1 chambre à coucher. Près hôpital. Prix: $39,500 seulement.
Duplex, 5 pièces, 4 pièces : $33,500.00

LORETTE - MANITOBA
Bungalow de style Capri d'environ 1,700 pieds carrés. Très très spacieux. Âge: 1½ an. 7 pièces, 3 plomberies, salle familiale avec foyer, tapis mur à mur, patio, garage double. Grand terrain avec jardin. La plus belle des maisons. Prix: $80,000 seulement.

A. J. DESAULNIERS. Rés.: 233-5874
Bur.: 774-4471

Alexander Agencies Ltd.



LA BROQUERIE
Idéal pour professeur célibataire. 2 logis comprenant salon et cuisine combinés, chambres à coucher, salle de bains. Près école et magasin.



LA SALLE
Bungalow de 1,464 pieds carrés. Comme neuf. Tapis mur à mur, cuisine moderne, cave à la grandeur, chauffage à l'huile, grand lot: 100 x 180, citerne de 1,500 gallons.



SAINT-NORBERT
Maison de 3 chambres à coucher, salle de bains et demie, grande cuisine, foyer au salon, tapis mur à mur, salle de récréation commencée au sous-sol. Très propre. Cour à l'arrière entièrement clôturée, exceptionnellement grande et avec beaucoup d'arbustes. Hâtez-vous pour appeler.

Appelez Joe Campeau au 269-3303
Alexander Agencies Ltd. au 284-5390

Personnel

AIMERAIT GARDER ENFANTS de 6 mois à 5 ans chez employeur, du lundi au vendredi. Composer 774-8549.
17-446-JNO

ON DEMANDE - Pour 1er septembre. Dame responsable pour prendre soin de la maison et de 2 garçons de 4 et 6 ans dans Parc Windsor. Chambre privée. Salaire négociable. Devra demeurer chez employeur. Composer 256-6319 après 8 heures du soir, ou s'adresser par écrit à: 3 baie Westmount, St-Boniface R2J 1Y7.
12-398-20 C

ON DEMANDE pour venir à demeure (St-Vital), gardienne responsable pour enfant de 3 ans et bébé de 7 mois, du lundi au vendredi (sauf pendant congé scolaire) commençant le 1er septembre. Composer 247-6095.
15-410-JNO

ON DEMANDE GARDIENNE de langue française pour 2 enfants âgés de 2 et 5 ans, du lundi au vendredi (8h à 5h) de septembre '76 à juin '77. Devra se rendre à domicile (St-Vital). Petit ménage à faire, congés scolaires payés, salaire mensuel intéressant. Les intéressés sont priées de s'adresser au 256-2718.
17-444-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer: 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
2-289-JNO

ON DÉSIRE prendre place dans voiture avec personne qui partirait pour Montréal ou Québec aux alentours du 8 août. Pourrait servir comme 2e chauffeur - Composer 253-9773
17-440-18 C

ON DEMANDE une gardienne à plein temps pour garçon de 3½ mois de 7h30 à 5h30, commençant le 2 août. Vicinité de rue Berry. Composer 247-8298 après 6 heures.
15-419-18 C

"UN MESSAGE EVANGELIQUE vous attend. Composez 783-0829 jour et nuit"
18-452-21 C

Chambre dans immeuble-appartements. Dame semi-retirée ou retirée de préférence. Composer 247-3081.
16-436-17 C

PARC WINDSOR - On demande gardienne, à demi-temps, pour enfant de 3 ans, commençant le 7 septembre. Devra venir chez employeur. Composer 256-9349.
17-443-18 C

ON DEMANDE - Gardienne pour 4 enfants de 2 à 8 ans commençant le 1er septembre. Devra demeurer chez employeur. Chambre, pension et voiture incluses. Salaire à discuter. S'adresser à Boîte 438, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man.
17-438-JNO

À louer

Enfield Crescent - Logis de 3 chambres à coucher. Libre le 1er septembre. Composer 247-8103.
18-454-19 C

452, rue Valade - en face de l'hôpital. Chambre meublée au soubassement. Poêle et réfrigérateur. $60.00 par mois. Libre le 1er août. Composer 233-0011.
17-445-JNO

Pour les mois d'été, 2 maisons-roulottes avec toutes les commodités. Faites vos réservations pour louer à la semaine ou au mois. Composer: 247-7673.
11-380-JNO

Chambre meublée. Etudiante de préférence. Composer 233-4213.
18-451-18 C

FRUSTRATION (suite)

séquences sociales graves dans certains cas (accidents), mais qui, du point de vue de la psychologie clinique, reste dans les limites de la normalité et n'enlève rien à la responsabilité morale et juridique". . . . "Un homme qui se met au volant ne devient pas détraqué pour la cause; il a simplement tendance à en revenir à un état psychologique plus primitif. . . Elle remet en question l'équilibre affectif péniblement élaboré par l'éducation. Mais il n'y a rien d'incurable! Il suffit de se rendre compte du phénomène et d'être de bonne volonté pour trouver le remède."

3. A ce propos, on verra surtout BRACHFELD, O., *Les sentiments d'infériorité*, Genève, 1945.

4. PIRET, R., *Psychologie...*, p. 96.

5. Pour traduire ceci en termes européens, on tiendra compte du fait que 95% des Américains estiment appartenir à "la classe moyenne". "La classe inférieure" représente donc pour eux quelque chose de beaucoup plus bas qu'en Europe les miséreux pourrait-on dire. Aux U.S.A., ceux-ci auront de vieilles voitures d'occasion particulièrement "voyantes" comme on peut le voir dans certains bidonvilles qui n'ont rien à envier aux bidonvilles européens.

6. MOUNIER, E., *Traité du caractère*, Paris, 1947, 2e édit., p. 578.

"Je gagne ma vie, je suis amoureux, et j'attends la Révolution. Je suis heureux." (Jules Vallès, dans "Le Bachelier")

McKAGUE SIGMAR
Centre Commercial Southdale
256-4356



STE-ANNE - MAN.
Trois chambres à coucher - salle à manger - cave complète - garage - Possession immédiate - $27,900 seulement. Appelez Léo Grouette 257-2363.



POUR TOUTES VOS TRANSACTIONS IMMOBILIERES - vente et évaluation de fermes - commerces et résidences, communiquez avec Annette Roy 256-1186.



RUE DUMOULIN
Logis de 3 chambres à coucher avec revenu de trois logis - En très bon état - Près de toutes les commodités. Léo Grouette 257-2363.

CENTRE DE ST-BONIFACE
Belle maison de famille avec 2 salles de bains, salle de récréation. Nouvellement rénovée. Style espagnol. Tapis mur à mur dans toutes les chambres et au salon. Sur grand lot. C'est une vraie beauté. Beaucoup d'espace pour demeure.

ST-BONIFACE $20,900
Maison de famille ou de revenu. 2 salles de bains. Près autobus.

RUE KITSON
Grande maison de famille ou de revenu. 3 salles de bains. En très bon état. Près Précieux-Sang.

RUE KITSON
Maison de 1½ étage sur beau grand lot avec garage. Soubassement complet. 2 salles de bains.



ST-VITAL $39,000
Joli bungalow de 3 chambres à coucher, grande cuisine et salle de bains. Chambre à coucher et salles de bains supplémentaires ainsi que salle de récréation au soubassement. Très propre. Près des écoles et du transport.



NORWOOD
Duplex côte à côte, 3 chambres à coucher et salle à manger de chaque côté. Le côté sud avec tapis mur à mur et garage double. Un seul côté ou les deux côtés peuvent être achetés.

GIMLI
Beau grand lot avec beaux arbres donnant sur plage.

RUE CATHEDRALE
Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher. On demande $39,000.

RUE HORACE
Maison de 1½ étage avec soubassement complet.

ST-BONIFACE $31,900
Maison de 1½ étage sur beau lot avec garage. Bien propre.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison de 2 étages, 8 pièces, 2 salles de bains. Grand lot. Faisant face au parc Provencher. Peut servir pour famille ou revenu.

RUE HORACE
Maison de 1½ étage avec soubassement complet. Garage double. 2 salles de bains.

M **METRO AGENCIES LTD.**
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510



DANIS REALTY LTD.
519, CH. STE-MARIE — ST-VITAL
Tél.: 247-8957



PRES DE L'AUTOBUS A ST-VITAL - Maison moderne de 3 chambres à coucher près des autobus et des écoles - Prix: $45,900 - Appelez Ada Guénette ou Penny Paul.

ST-BONIFACE - Maison de 1½ étage avec 3 chambres à coucher - Située près des écoles Louis Riel et Provencher - Prix: $36,700 - Appelez Mme Danis.

CINQ ACRES avec maison neuve à la campagne - Ne manquez pas de visiter cette propriété chic - Appelez Aimé Fillion.

STE-ANNE - MANITOBA - 29 milles de Winnipeg - Maison moderne de 5 pièces avec cave à la grandeur - $3,000 comptant requis - Balance à terme - Appelez Claude Fillion.

ST-VITAL - Très belle maison de 3 chambres à coucher avec salle de jeux très modeste - Prix: $35,900 - Appelez Yvette Pelletier ou Mme Danis.

MAGASIN A 60 MILLES au sud de Winnipeg - PRIX TRES BAS - Inclus logis de résidence et équipement - Plein prix: $29,900 - Appelez Aimé Fillion.

ILE-DES-CHENES - Très jolie maison presque terminée - Réel foyer - 3 chambres à coucher - grande cuisine - Garage attenant - Sur lot de 96 pieds de largeur - S.V.P. veuillez appeler Aimé Fillion.

POSSESSION IMMEDIATE - Croiriez-vous? Une maison - comprenant laveuse - sécheuse - poêle et congélateur - presque neuve pour $28,500? Ne tardez pas pour appeler Claude Fillion ou Belva Smith.

Aimé FILLION: 256-4762 — Belva SMITH : 257-5146 — Claude FILLION: 257-1765 — Penny PAUL : 284-6453 — Carole GAUTHIER: 233-1214 — Ada GUENETTE : 247-5903 — Yvette PELLETIER : 247-2372 — Aline-R. DANIS -ger.-: 253-2102

LES MARIACHIS

A Mexico, l'avenue principale ressemble aux plus belles villes de l'Europe; le Paseo de la Réforme rappelle l'avenue des Champs-Elysées, avec ses parcs, ses fontaines, ses statues, ses monuments et ses splendides édifices. La Cathédrale construite par les Espagnols du temps de Cortez est presque aussi spacieuse que Saint-Pierre de Rome. Il faut la voir le soir toute étincelante de lumière. A l'est de la ville, ce sont les Pyramides des Aztèques. A l'ouest c'est le château de Chapultepec et son parc rempli de lacs entourés d'arbres près des grands marchés. A côté, c'est l'université qui compte cinquante mille étudiants, une des plus importantes de l'Amérique. Mexico, ville espagnole d'origine et de langue qui garde ses traditions de la foi de ses ancêtres par le culte voué à Notre-Dame de la Guadeloupe, endroit de pèlerinage qui attire des millions de personnes de toute l'Amérique du Nord et du Sud.

La langue française est à l'honneur. Elle règne dans les cinémas tous les jours de la semaine. Le billet coûte trente-deux sous. Vous y trouvez une bibliothèque française aussi spacieuse que celle de Flammarion à Montréal. L'Alliance Française donne des cours gratis de langue française.

Mexico nous réservait une surprise.

Louis Veuillot disait quelque part: "C'est vraiment être né sous une étoile heureuse que de faire pareil voyage en pareille compagnie".

C'est le plaisir que nous avions éprouvé en rencontrant notre jeune ami de CKSB de Saint-Boniface qui y avait établi ses pénates depuis six mois; question d'y passer des vacances à son goût. Vêtu dun chandail et en "jeans", nu-tête comme les Mexicains, il aimait vivre la vie de bohême, honnête, libre comme l'air, maître de ses franches coudées, allant tantôt à Acapulco tantôt à Cuautla ou ailleurs, partout où il voulait. Plusieurs d'entre nous aimeraient à en faire autant. Dans ses moments de loisir, il composait un livre en prenant le temps de consulter la bibliothèque de la Maison Française: "L'Institut Français de l'Amérique Latine", imposant édifice de trois étages, tout neuf, avec patio contenant des salles de classe où l'on enseigne le français sous la direction de l'Alliance Française. On y compte jusqu'à 1,000 élèves qui suivent ces cours. Cet institut est soutenu par la République Française qui fait des merveilles pour garder le prestige de la France en pays étranger.

Certes, nous étions chanceux de rencontrer notre ami manitobain qui eut pour nous des attentions filiales comme il aurait eu pour ses parents. Parlant l'espagnol couramment, il nous a pilotés dans la ville avec beaucoup de tact et de bonne humeur, choisissant les bons endroits pour nous recréer.

Un soir, il nous conduisit à un théâtre où l'on dansait les danses du folklore mexicain représenté par les vingt-neuf Etats de la République. Tour à tour, accompagnés de la tambourine et de la guitare, certains groupes de danseurs costumés y exécutaient les danses du feu, de l'eau, du printemps, de l'été, de l'automne et de l'hiver, de Noël, dans un rythme et un symbolisme religieux parfaits avec chants appropriés, comme dans les "fiestas".

Durant l'intermède, le directeur de cette société nous invite à déguster un verre de "tequila" dilué dans une orangeade. "Le tequila, nous disait-il, c'est la boisson nationale, il faut en prendre un petit verre pour y goûter et boire à la santé de nos hôtes. Plus que cela, si vous le trouvez de votre goût, ce soir, avant de vous coucher, vous en prenez un autre petit verre, puis un autre et vous serez surpris le lendemain matin de la vertu de cette liqueur faite de cactus et du maguey, véritable élixir qui a le don de délier la langue et de vous faire parler espagnol, même au maître d'hôtel".

Le lendemain, notre ami nous conduisit à Cuautla, station thermale située à 60 milles au sud de Mexico, au pied du fameux volcan Popocatepetl. Cuautla est renommé pour ses bains d'eau sulfureuse, ayant la vertu de guérir tous vos bobos depuis la plante des pieds jusqu'au cuir chevelu. Sans blague, c'est une eau merveilleuse qui a fait ses preuves.

Le Mexique est reconnu pour ses bains salutaires. "Si nous allions à "Ixtapan de la Sal", une autre station thermale, très fréquentée, pour y prendre des bains chauds à 90oF., soit 40oC. dans des grandes piscines couvertes!" Un séjour de quatre à cinq jours dans cette fontaine de Jouvence à Ixtapan assouplit les muscles et fait disparaître les rhumatismes. Puis, nous décidons d'aller un peu plus à l'ouest à travers les montagnes jusqu'à Taxco. Nous y arrivons le soir. L'aspect est impressionnant; des points d'or piqués dans la colline où les maisons illuminées à l'électricité rangées en amphithéâtre offrent un brillant spectacle. A travers les rues tortueuses, étroites et caillouteuses. Nous nous dirigeons vers la fameuse cathédrale en pierre, bijou d'architecture construit par les Espagnols en 1573.

Ce soir-là, le 19 mars, grand branle-bas à la place de l'église, appelée "Zocalo". Les cloches en branle sonnent à toute volée, des pétards font un bruit de tonnerre. On dirait les coups de canon, dominant le feu d'artifice qui se déploie dans le ciel, en gerbes éclatantes de toutes les couleurs et couronnent cette "fiesta" au milieu de la danse et des chants mexicains. Pour en finir avec ce tintamarre, je demande au maître d'hôtel: "Mais dites-moi en quel honneur toute cette exubérance, ces sons de cloche, ces chants d'allégresse accompagnés d'orchestre et de guitare?. . . Est-ce pour saluer l'arrivée des deux Canadiens, ma femme et moi, qui viennent visiter votre merveilleuse cité de Taxco où l'on trouve des mines d'argent. . . "

— Oh non, dit-il, tout ce tra-la-la est pour célébrer la fête de saint Joseph. C'est le 19 mars. C'est notre manière à nous d'extérioriser la mémoire des grands saints."

Ce matin-là, on avait célébré la grande fête de saint Joseph avec pompe dans cette fameuse cathédrale, une des plus belles, sinon la plus belle du pays, célèbre par ses peintures, ses ors plaqués dans les grands cadres du maître-autel, tout en marbre et en onyx.

Après le vacarme que je venais d'entendre, trois mariachis vêtus de blanc donnaient une sérénade à un jeune couple de mariés installés sur la galerie située en face de la nôtre: une vraie idylle! juste à côté de l'église où Santa Prisca, patronne de Taxco, est invoquée avec ferveur.

GODIAS BRUNET
[dans "Alouette de Prairie", 1967. - Chez l'auteur]

LETTRES D'ISRAËL (suite)

Maintenant une question: pourquoi la Loi fut-elle donnée au Sinaï? et puisque nous sommes curieux, pourquoi Dieu n'a-t-Il pas attendu que le peuple ne rentrât au Pays promis? Pourquoi au désert et sur une montagne? La réponse à cela: Dieu connaissait parfaitement ce peuple et, l'ayant fait sien, Il savait qu'il était mûr à peine sorti de l'esclavage, pour recevoir la Loi. Cette Loi devait d'ailleurs le guider vers la Terre Promise où vivaient des peuplades aux moeurs abominables. Non averti, non nanti des Commandements divins, le peuple risquait d'être entraîné lui aussi dans les pratiques défendues et, de ce fait, condamné à disparaître, comme les autres.

• • •

Reb Lévy Isaac de Berditchev a fait remarquer que le peuple stationné au pied du Sinaï groupait 600,000 personnes et que les lettres composant la Thora étaient au nombre de 600,000. Chacune d'elles avait donc une âme. Et chaque âme d'Israël animait une lettre de la Thora.

• • •

En concluant sur ces quelques réflexions au sujet de Chavouoth, il faut souhaiter que les racines de la Loi se renforcent, que celle-ci nous éclaire et fasse rejaillir ses lumières sur toute l'Humanité.

[Dans LE BULLETIN DU CERCLE JUIF DE LANGUE FRANCAISE, Montréal, juin-juillet 1976].

Pensée profonde. — SANS CÉRÈS ET BACCUS, VÉNUS EST DE GLACE. C'est de Térence, qui vécut de 190 à 159.

L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA

CINQUANTE ANS D'HISTOIRE

École bilingue, réussite ou échec. Voilà le thème du Congrès qui marquera le 50e anniversaire de l'A.C.F.A. les 4, 5, 6 et 7 novembre prochains.

D'abord un sondage sur l'école bilingue sera fait dans chaque région de la province. La synthèse de ce sondage servira ensuite comme premier document de travail lors du Congrès.

Les ateliers seront organisés selon les sous-thèmes choisis préalablement: par exemple:

1) Le gouvernement de l'Alberta et l'ACFA: vers une nouvelle politique provinciale.

2) Les parents et l'ACFA: vers les familles pleinement conscientes de la situation et de leurs responsabilités.

3) L'école et l'ACFA: vers une école, centre nerveux de la vie française.

4) L'étudiant et l'ACFA: vers une identité franco-Albertaine.

5) Les professeurs et l'ACFA: le rôle du professeur et ses besoins.

Les recommandations viendront des ateliers pour être ensuite étudiées en session plénière. A l'aide de ces données, une thèse sera complétée.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer au numéro suivant: 1-(403) 429-7611. □